



**Le maire Claude Schneider,
les conseillers municipaux ...**

**vous présentent leurs Meilleurs vœux pour 2016
... Bonne santé à vous et vos proches
... Pleines satisfactions
... Bonne suite dans vos projets**





**Le maire Claude Schneider,
les conseillers municipaux ...**
vous présentent leurs Meilleurs vœux pour 2016
... Bonne santé à vous et vos proches
... Pleines satisfactions
... Bonne suite dans vos projets



Réunion des habitants 22 janvier 2016

PRÉSENTATION

Rappeler les principaux éléments « Budgétaires »

Revoir les événements 2015

EXPLIQUER LES SITUATIONS EXCEPTIONNELLES EAU, STEP,

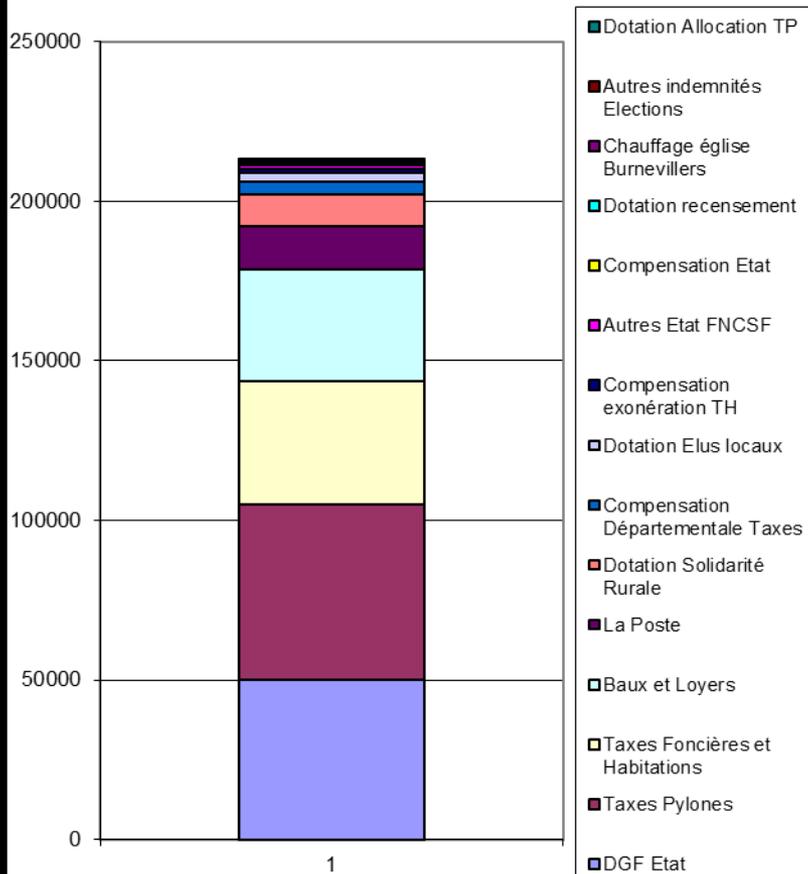
Prévoir le futur

ELÉMENTS BUDGÉTAIRES

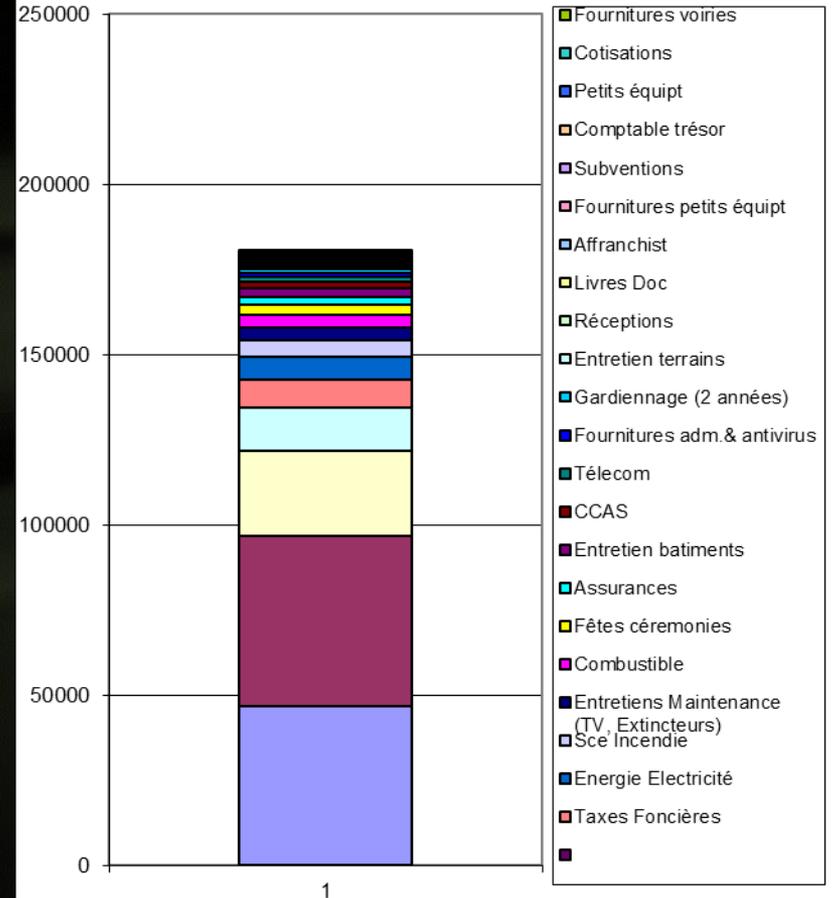


Budget communal

RECETTES Budget communal (Hors Eau et STEP)

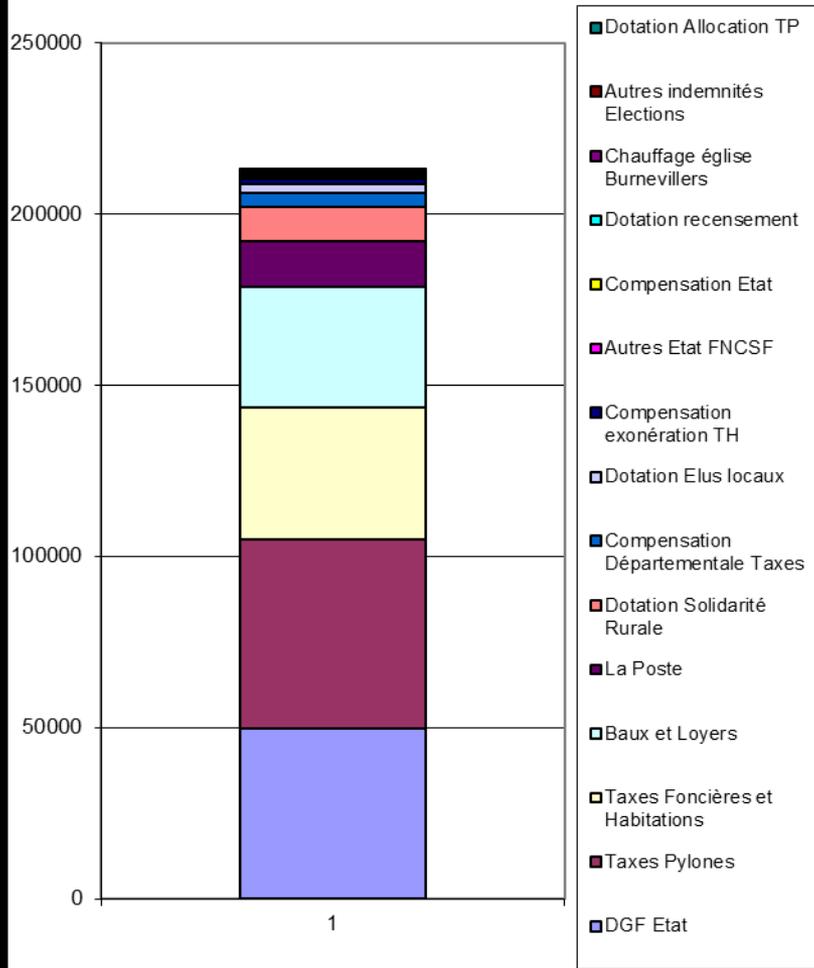


DEPENSES Budget communal (Hors Eau et STEP)

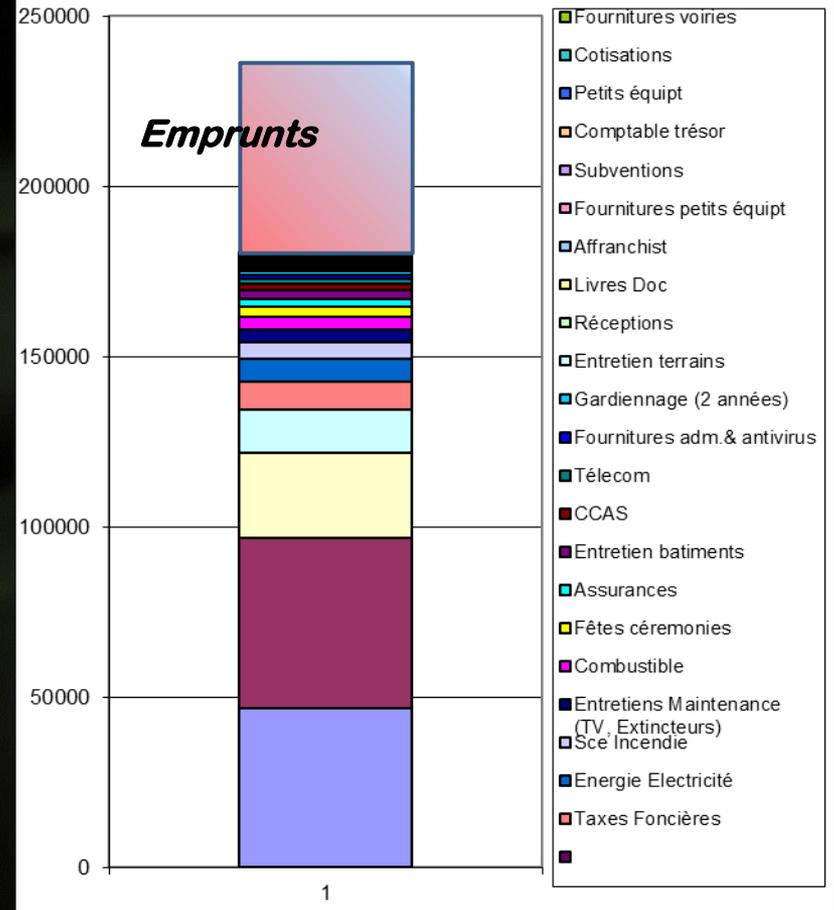


Budget communal

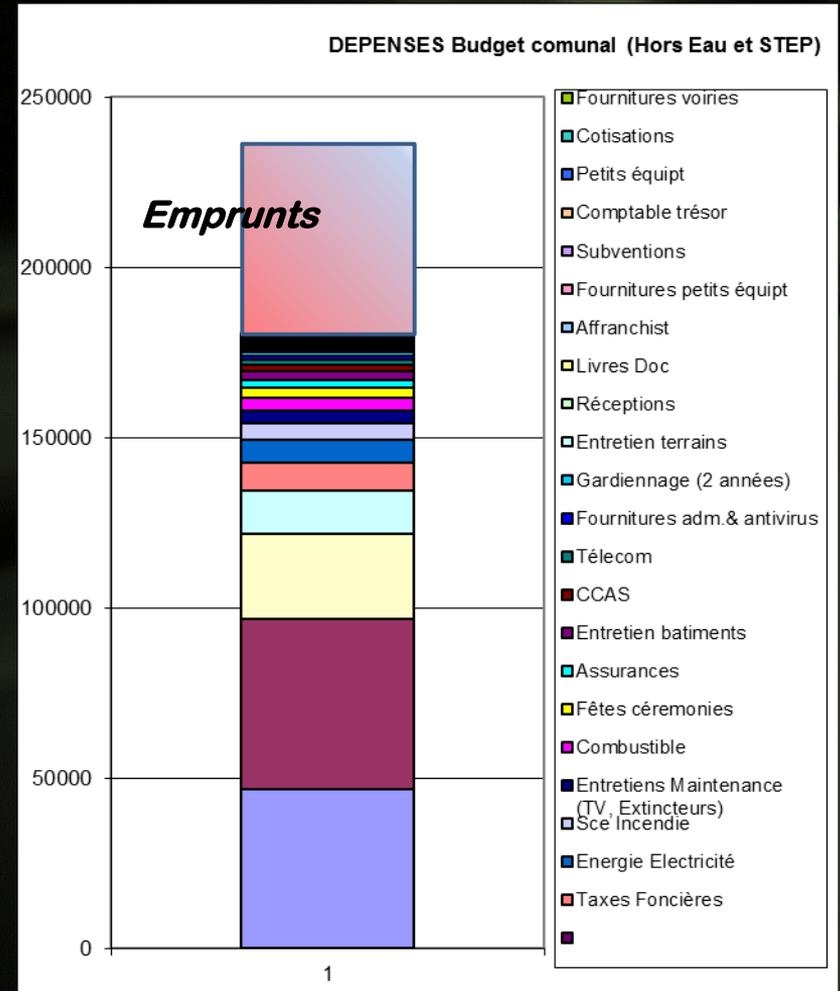
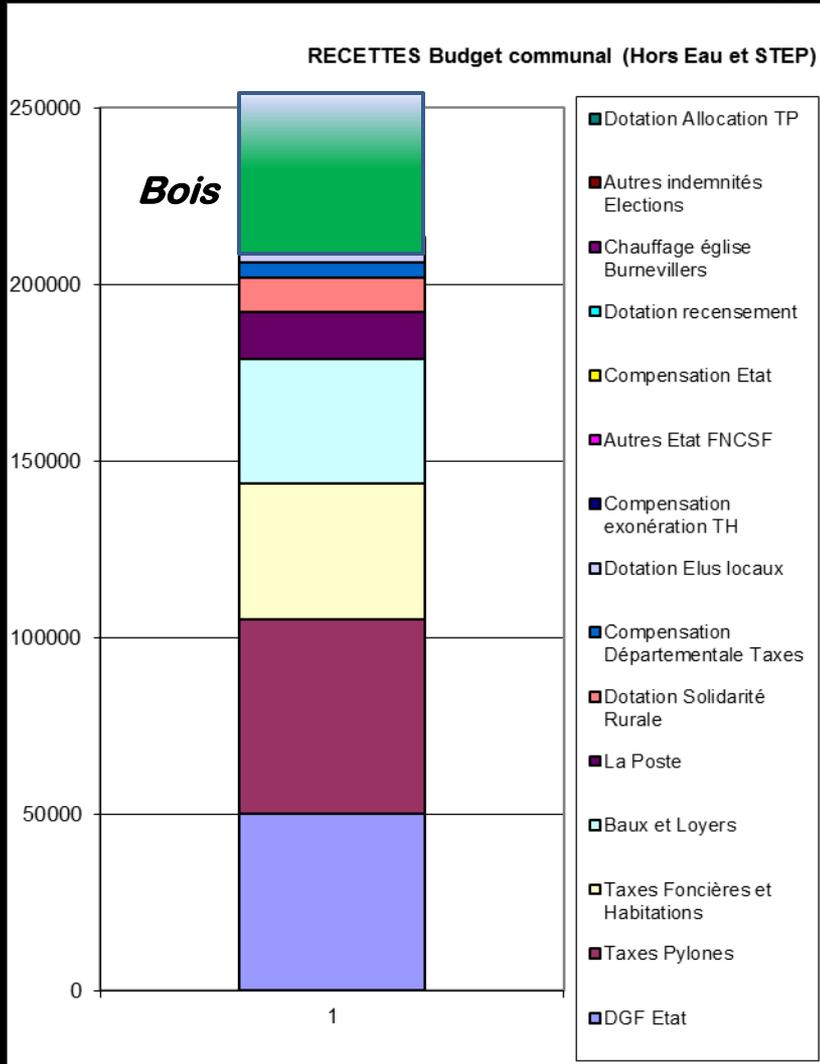
RECETTES Budget communal (Hors Eau et STEP)



DEPENSES Budget communal (Hors Eau et STEP)

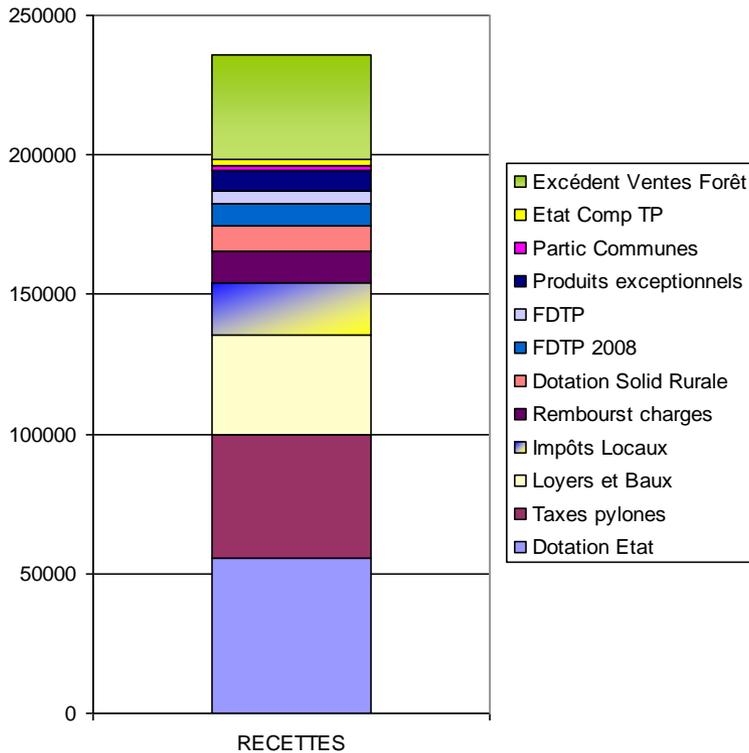


Budget communal

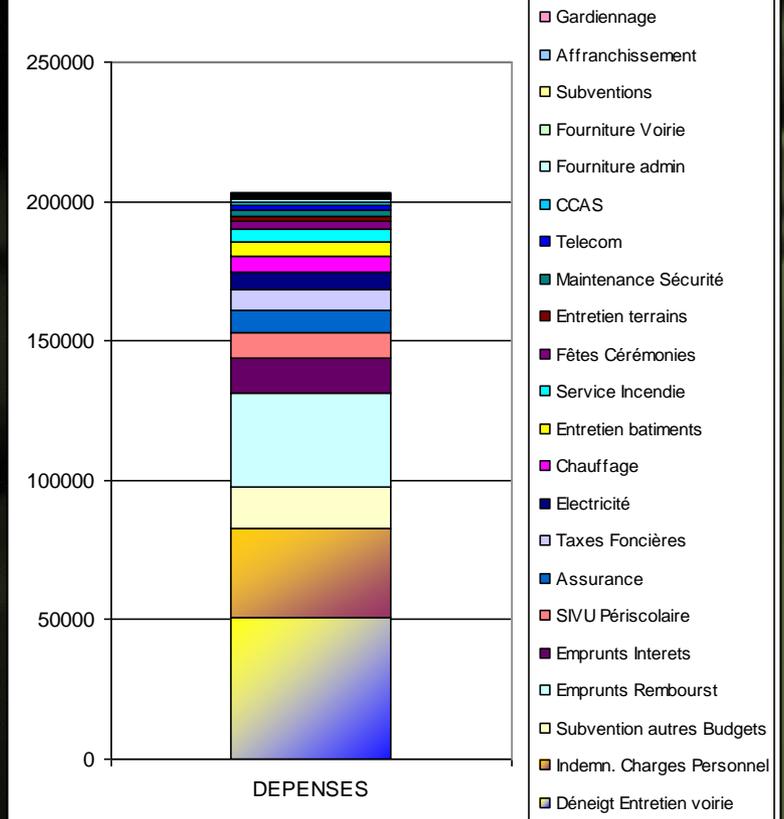


Budget communal

VARIABLES RECETTES

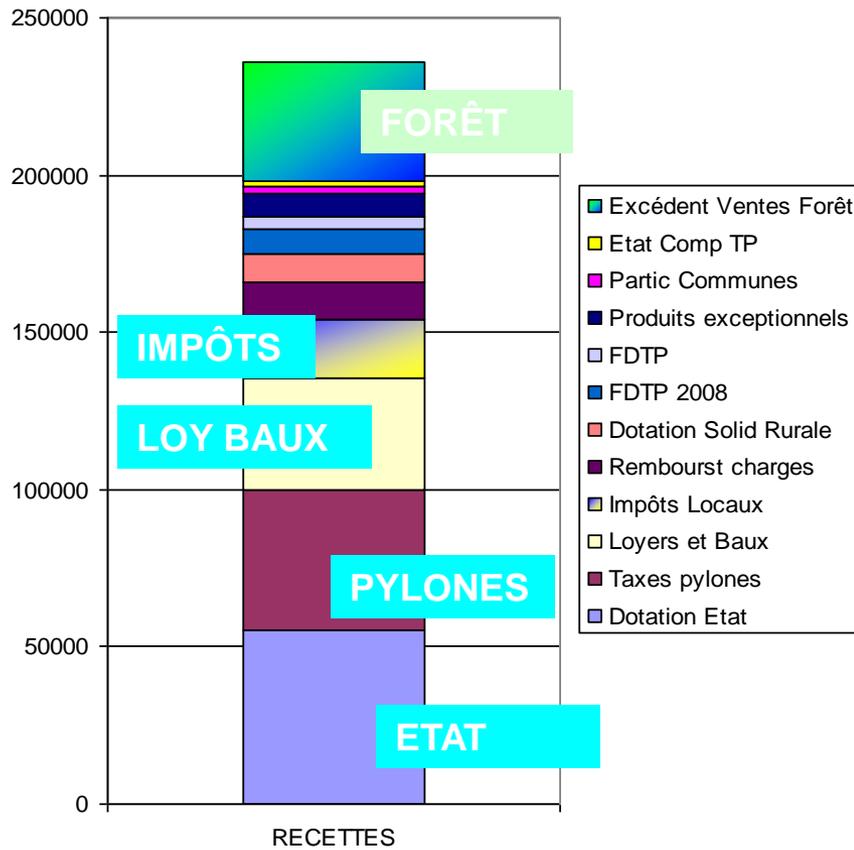


VARIABLES DEPENSES

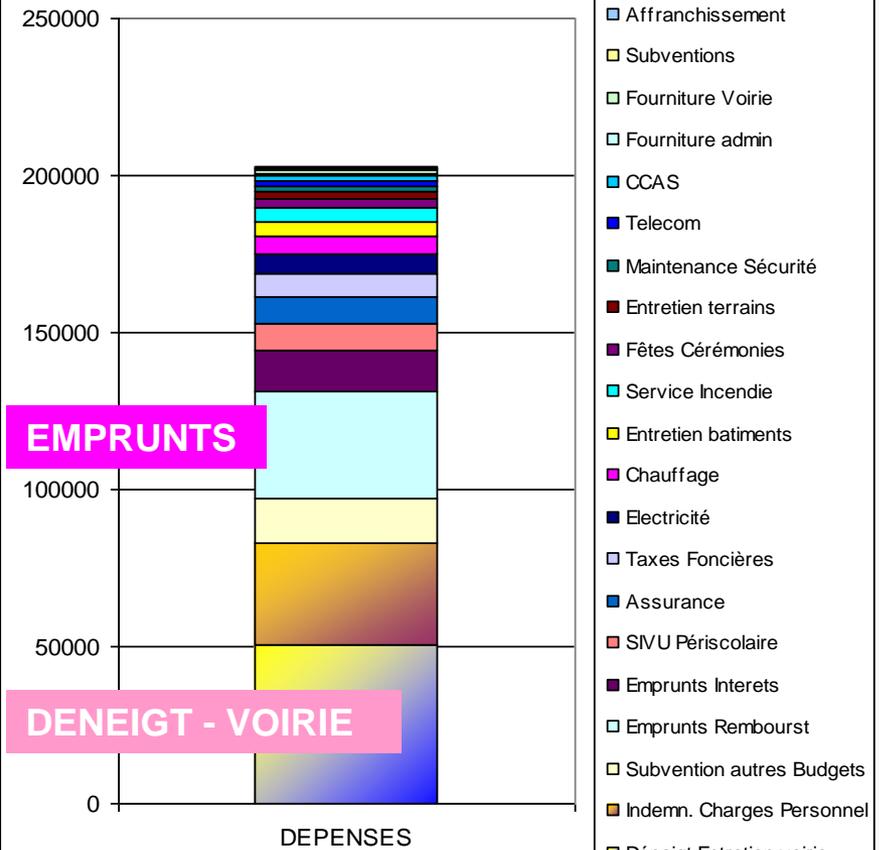


Budget communal

VARIABLES RECETTES

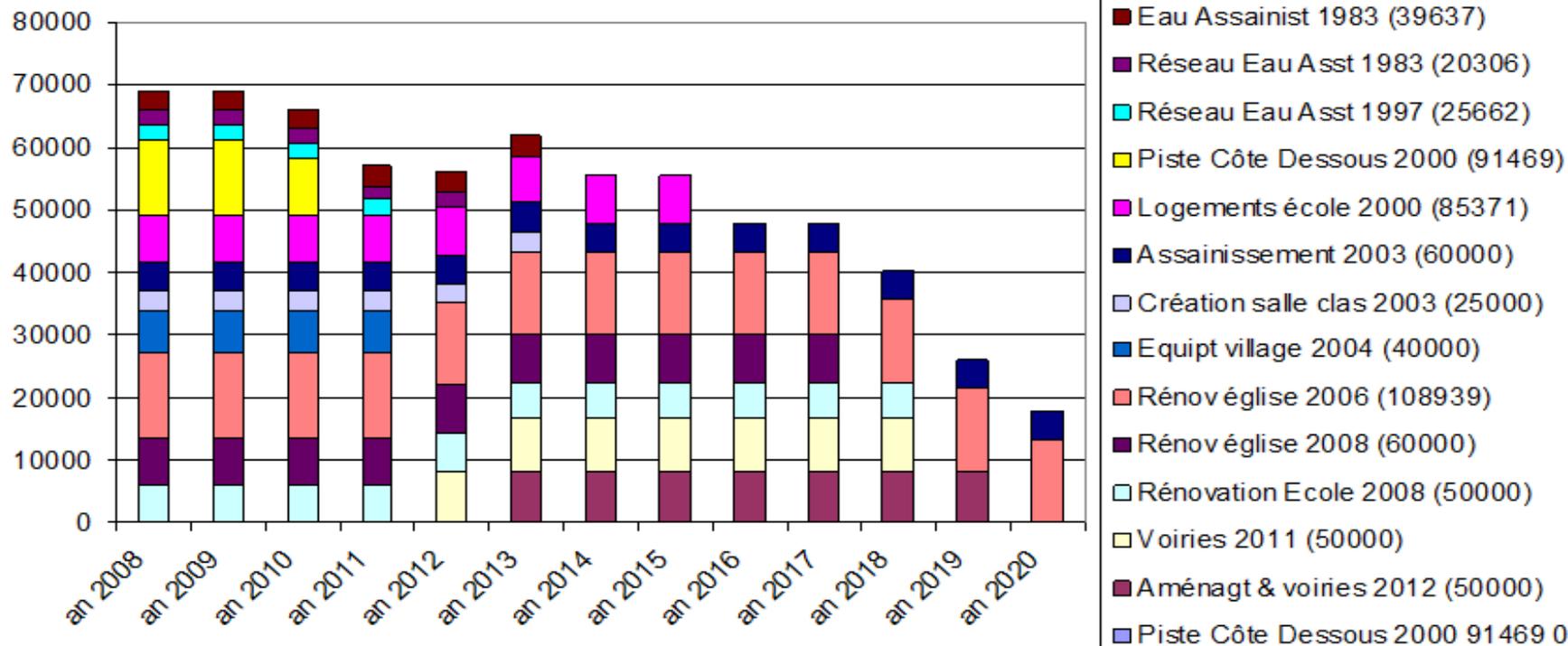


VARIABLES DEPENSES



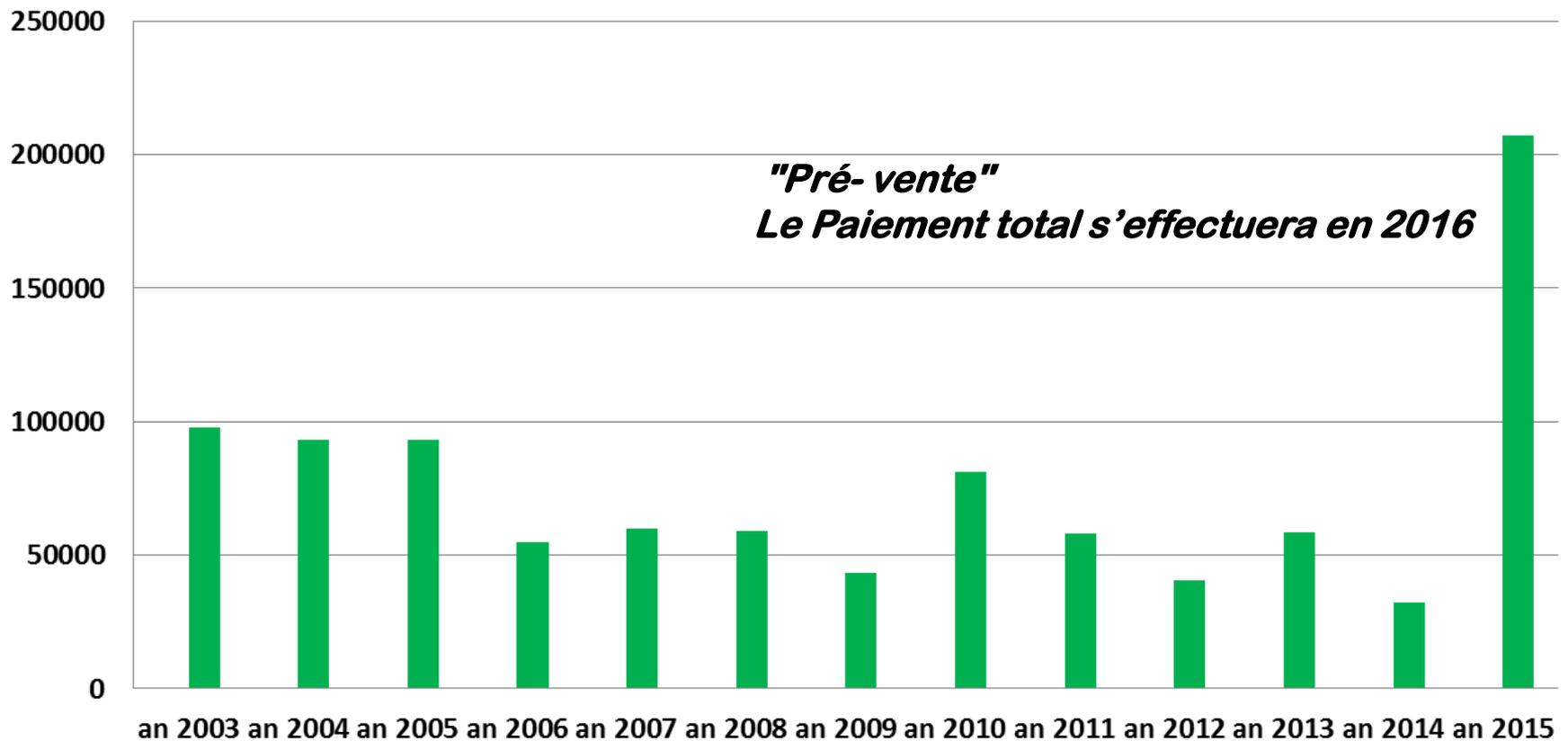
Emprunts Evolution

Emprunts annués



Recettes Forêt ...

Recettes des ventes de Bois



Recettes Forêt ...

Question posée lors Conseil à Mr Stéphane Paillard

Le volume de bois prélevé par an n'est-il pas trop important ... ne met pas en « péril » notre forêt ... les revenus futurs de la Commune ?

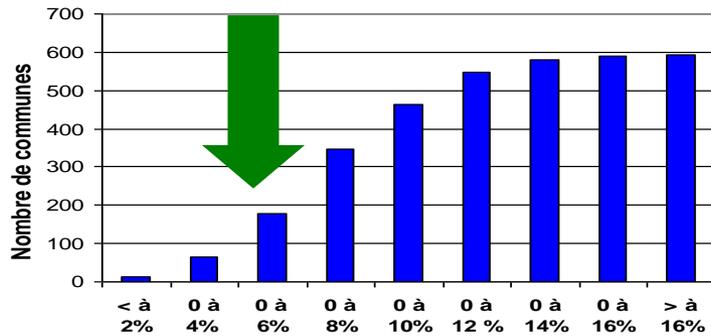
Réponse « rassurante » : L'ensemble de l'inventaire effectué par l'ONF permet de déterminer la production "moyenne" de la forêt.

Le constat chiffré est que les bois poussent bien et plus.

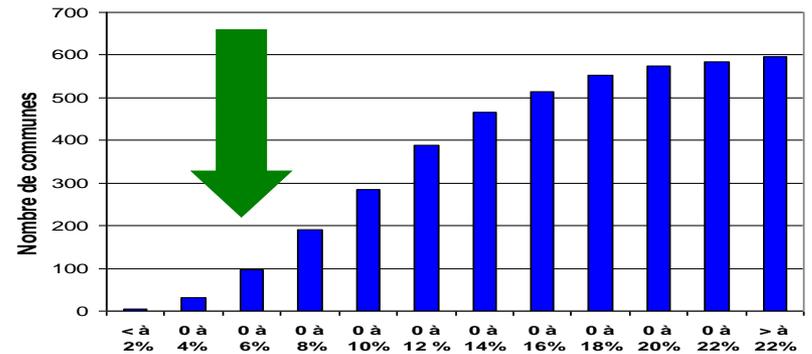
Les parcelles de bonne qualité, plus claires permettent une régénération, naturelle, plus dynamique.

« Impôts locaux »

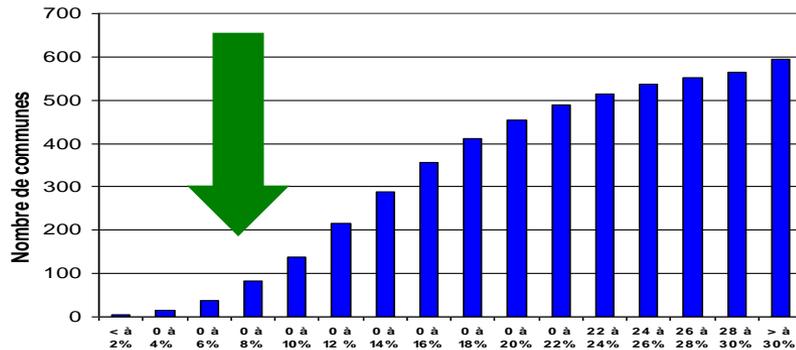
TAXES " D'HABITATION " DES COMMUNES DU DEPARTEMENT DU DOUBS



TAXES " FONCIER BATI " DES COMMUNES DU DEPARTEMENT DU DOUBS



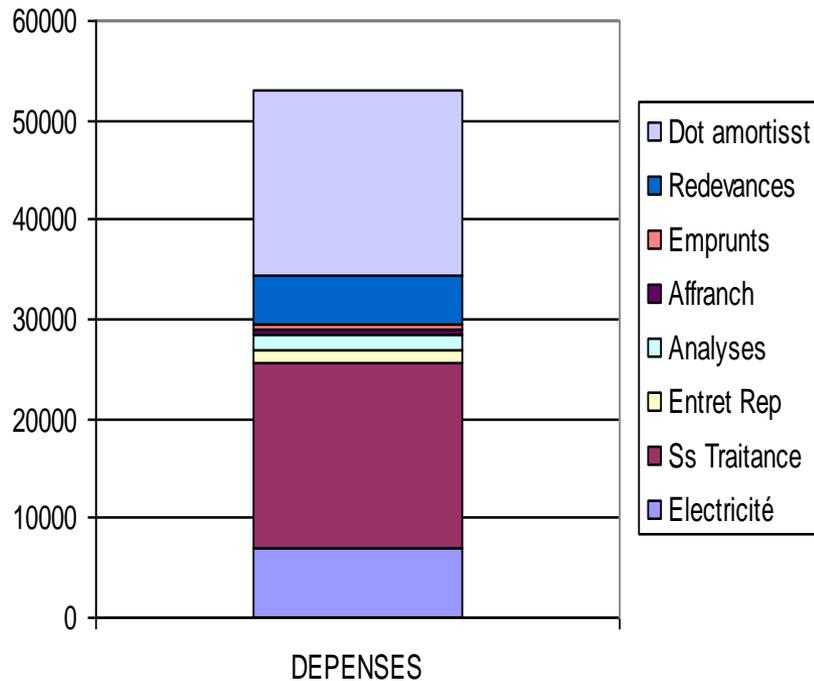
TAXES " FONCIER NON BATI " DES COMMUNES DU DEPARTEMENT DU DOUBS



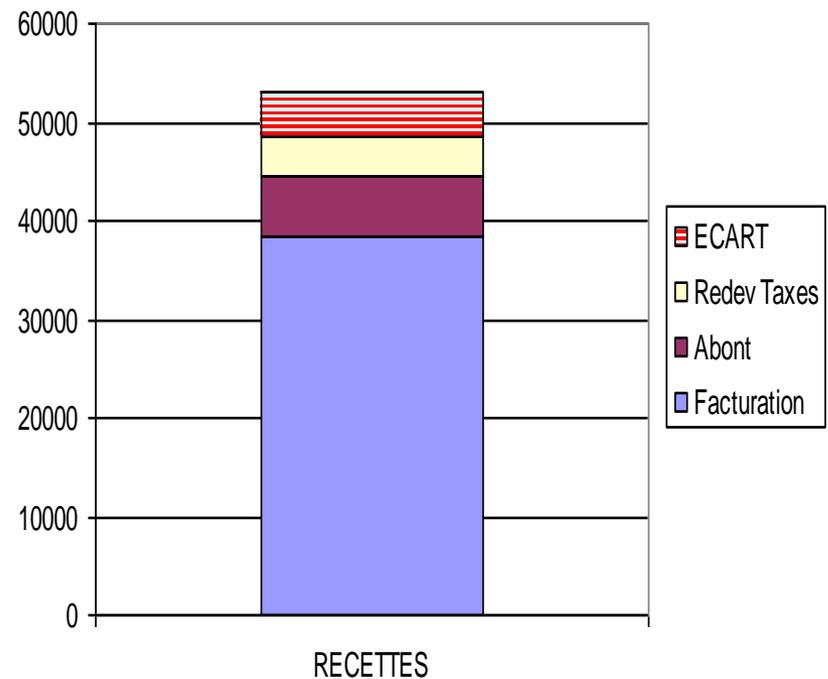
**+ de 80 %
des communes du
département du Doubs
payent plus d'impôts
communaux**

Service Eau avant 2014

**DUDGET EAU
RECETTES - DEPENSES**



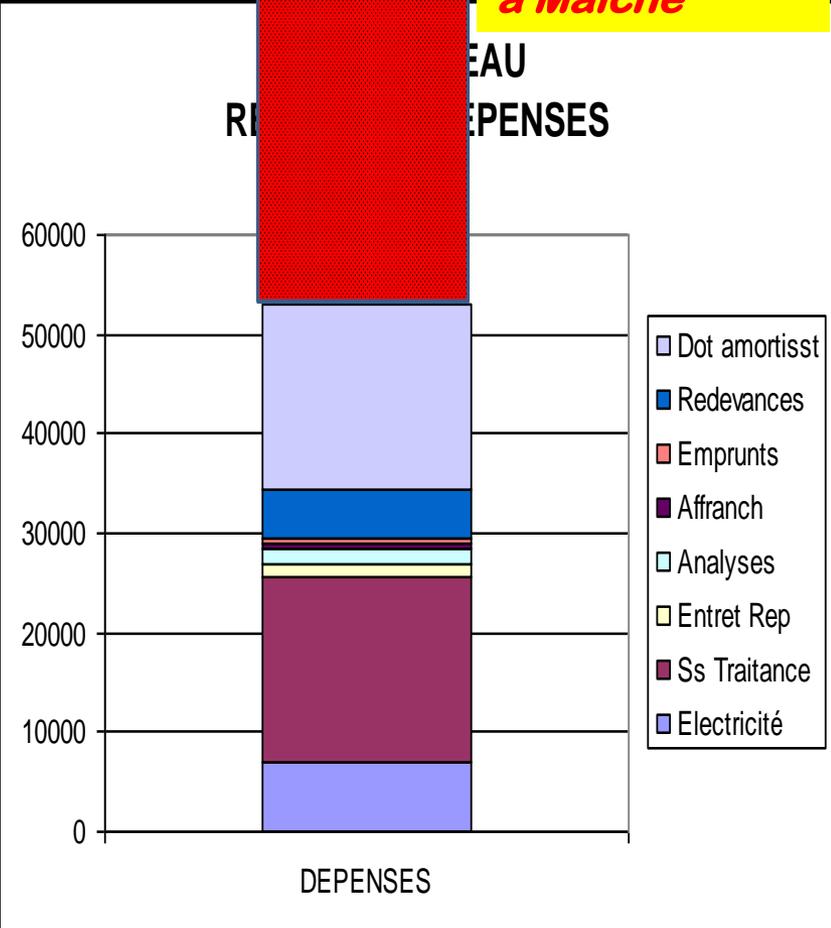
**BUDGET EAU
RECETTES - DEPENSES**



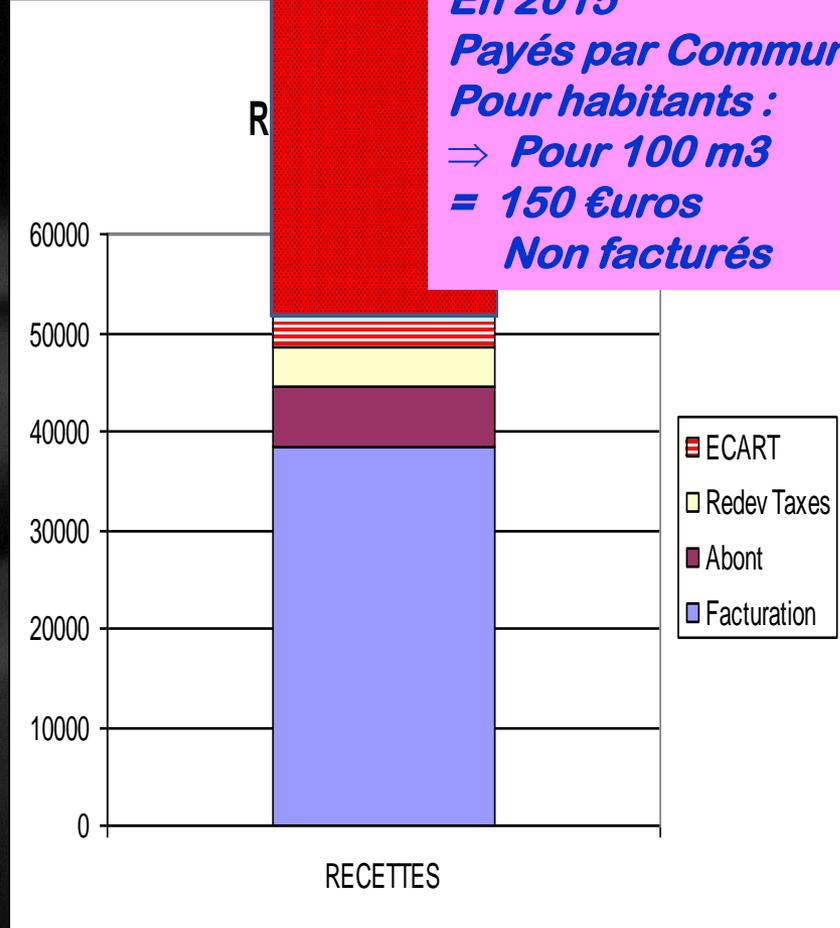


Service Eau 2016

Achat de l'eau à Maîche

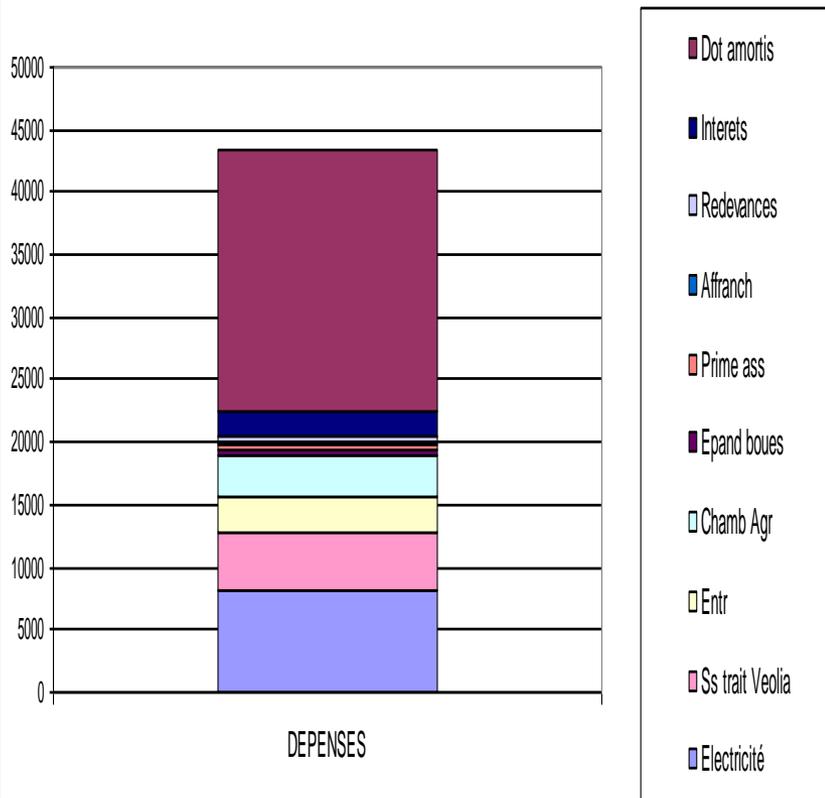


**En 2015
Payés par Commune
Pour habitants :**
⇒ Pour 100 m3
= 150 €uros
Non facturés

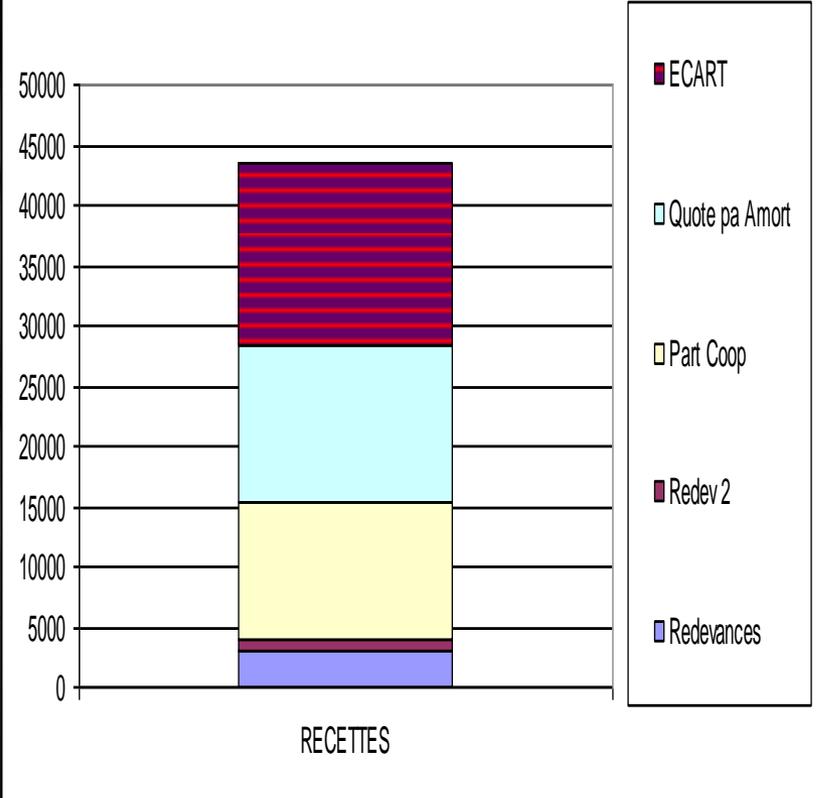


Service Assaint Col.

BUDGET ASSAINISSEMENT RECETTES - DEPENSES



BUDGET ASSAINISSEMENT RECETTES - DEPENSES



Dépenses voirie ...

Voirie Coûts annuels : Entretien + Déneigement - salage



EVENEMENTS 2015



Incertitudes en 2015

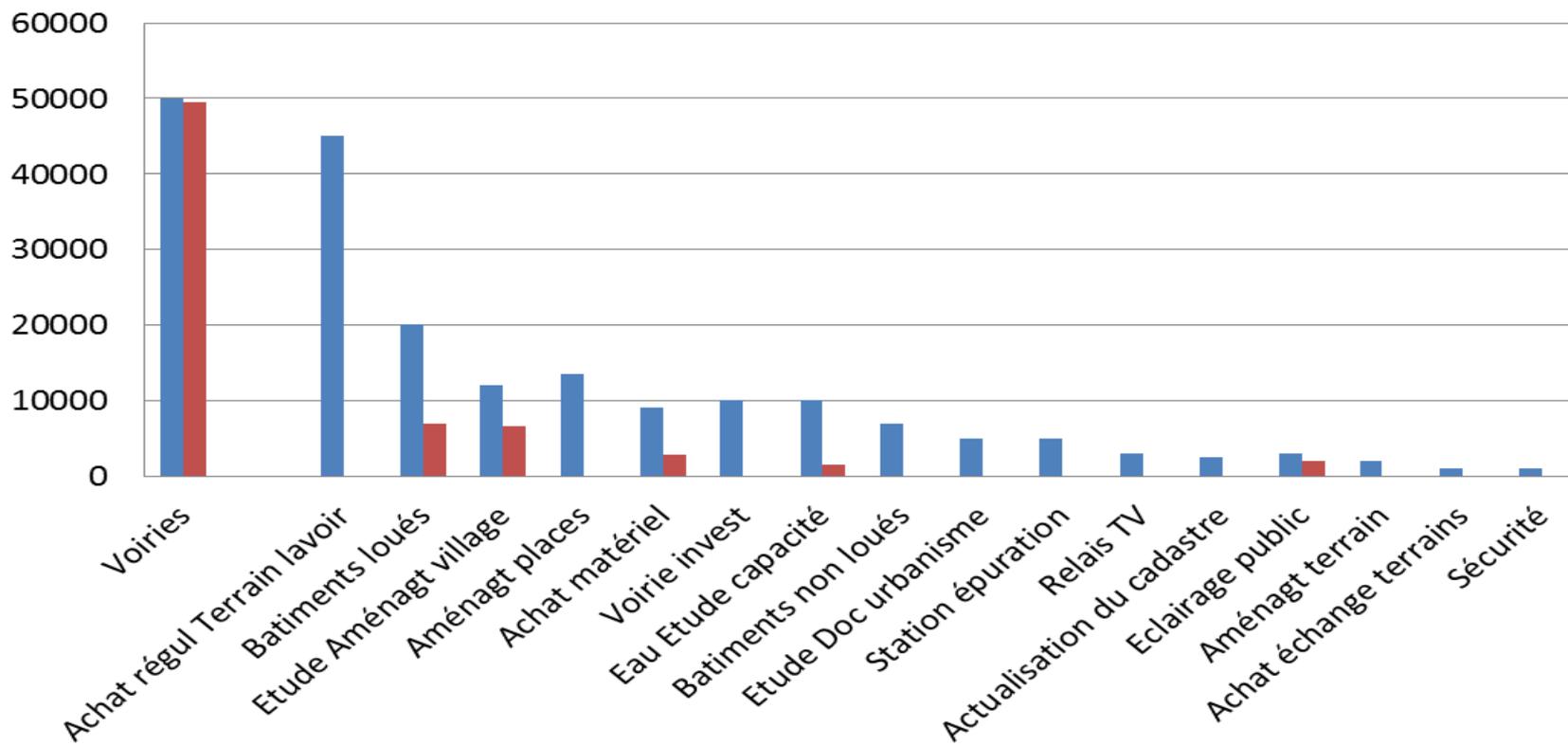
Dans la suite de 2014, pendant l'année 2015, il nous a fallu prendre en compte des événements et des imprévus.

De ce fait, suspendre des projets d'investissements (monument aux morts, mise en eau lavoir, ... / ...)

... afin de conserver une marge financière pour ce qui peut nous attendre !

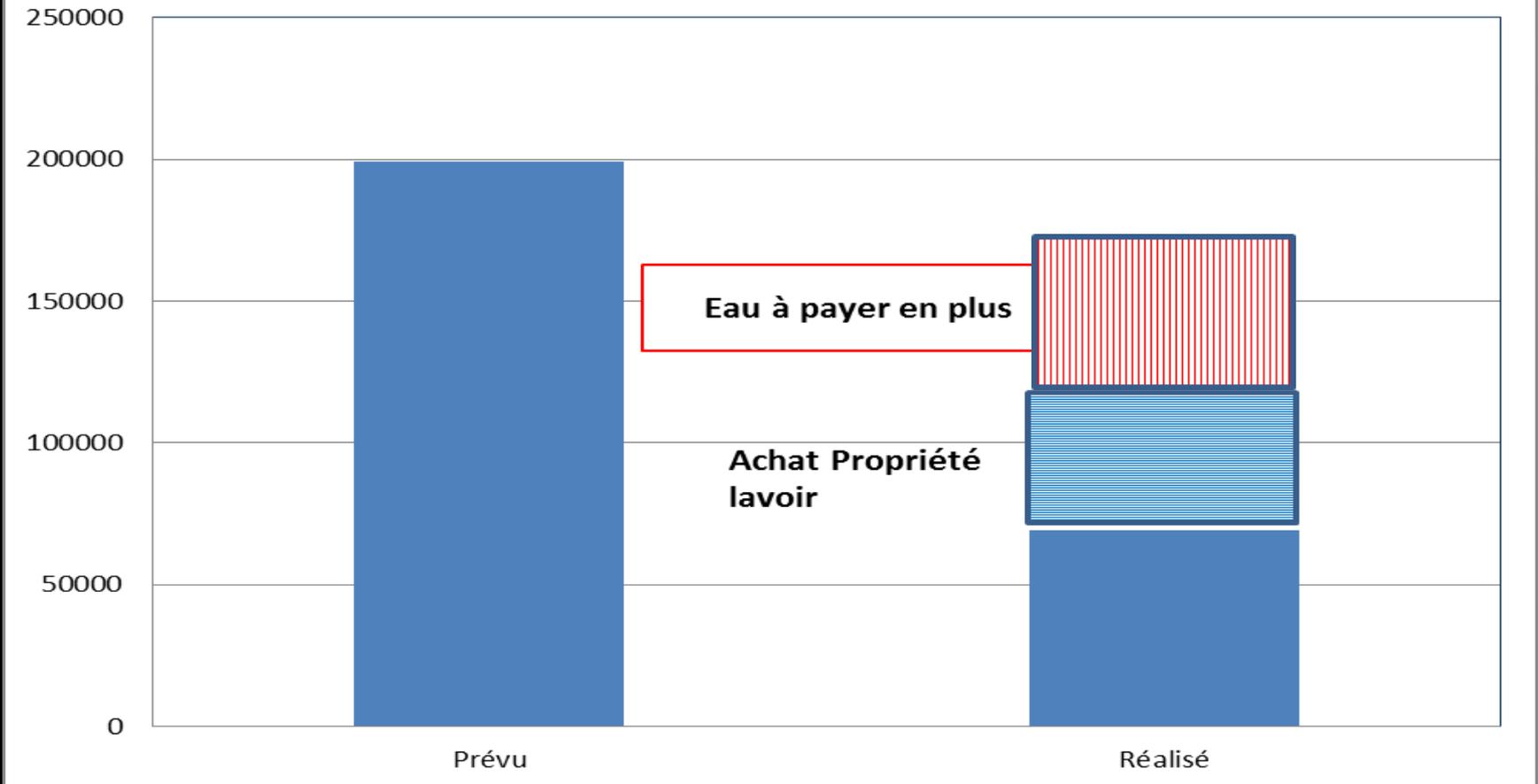
Nous aurons, pour beaucoup de points, des décisions à prendre prochainement.

Principales Dépenses variables 2015 : Prévues et Réalisées



Dépenses prévues - réalisées

Principales Dépenses variable 2015



2015 Voirie Déneigement



2015 Voirie Rebouchages



2015 Voirie



**REPARATION
DES
« PASSAGES
BOVINS »**

2015 Voirie étanchéité



**Gravillons avec
goudrons
Enduits /
4à 5 fois moins cher
que
Enrobés**

**Epouse les
mouvements de la
route (avec les
irrégularités)**

2015 Bâtiments

Rénovation (peintures) Deux Logements à l'école



2015 Prairie Fleurie



2015 Evénements



2015 Manifestations





2015 Manifestations

Lotos

Quilles

ASSOCIATIONS

Fête de Noel

COMMUNALES

Concert

Marche Sentiers homologués

Péri scolaire

...

MERCI



Informations

Réalisations
Projets

Vie quotidienne
Vie Pratique

Vies Commune
associative économique

Album
photos

EN IMAGES INDEVILLERS



> Voir les albums photos

Indevillers, commune de Franche Comté de 240 habitants, à la frontière suisse, bénéficie d'un environnement varié, entre monts et vallées, entre forêts et pâturages, entre rivière le Doubs frontière et monts.

A la une

Mieux connaître la commune

Mieux connaître différentes facettes de la commune. Sur bien des aspects, avoir une bonne connaissance des situations pour mieux prévoir et agir dans l'avenir

Faire connaissance d'Indevillers

Indevillers, commune de Franche Comté de 240 habitants, à la frontière suisse, bénéficie d'un environnement varié, entre monts et vallées, entre forêts et pâturages, entre rivière le Doubs frontière et monts.

2 à 5 visites du site par jour



Communication

INTERVENTIONS / Bouygues /

Dépt

POUR AMELIORATIONS

***- AMELIORER LES RECEPTIONS
DES TELEPHONES PORTABLES***

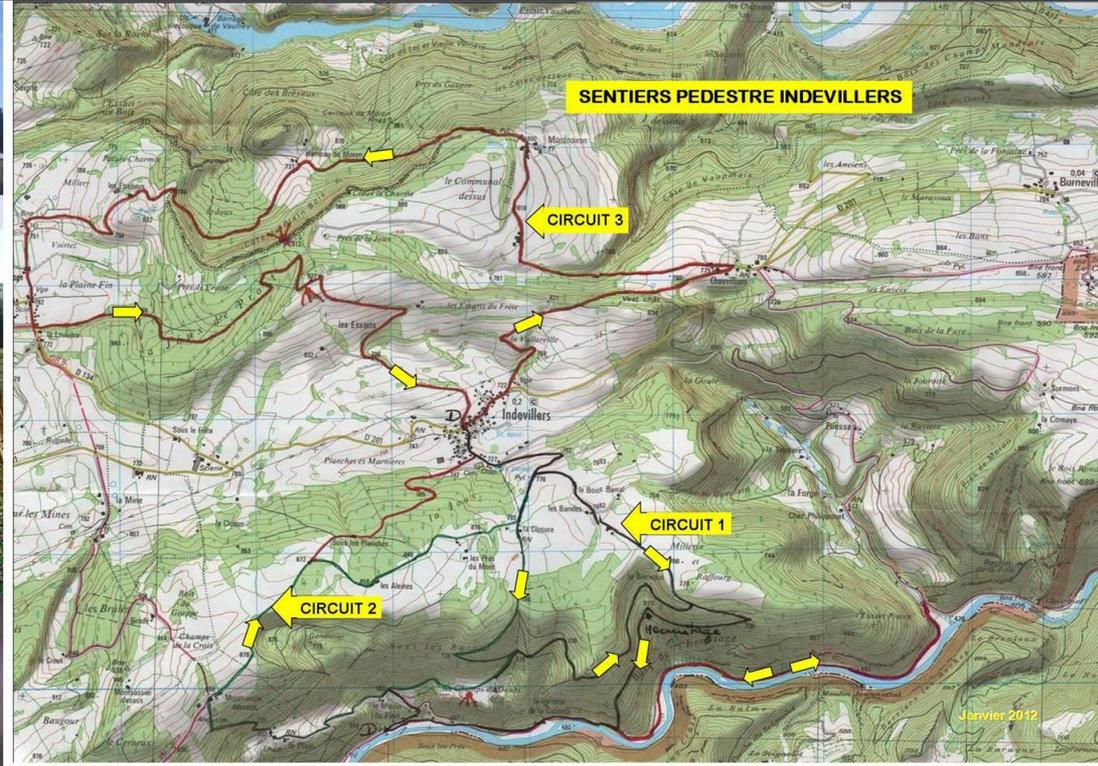
***- AMELIORER LE DEBIT
INTERNET (HAUT DEBIT)***

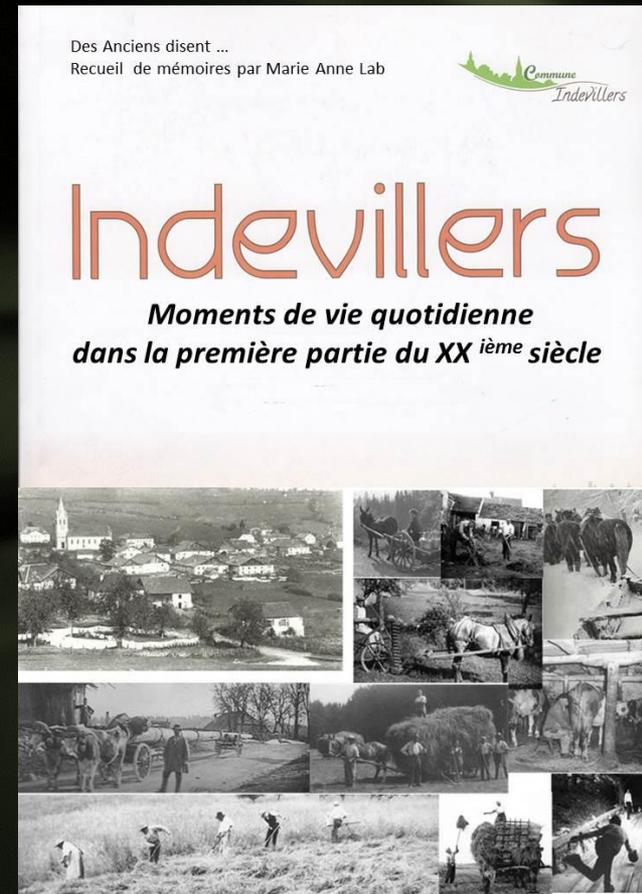
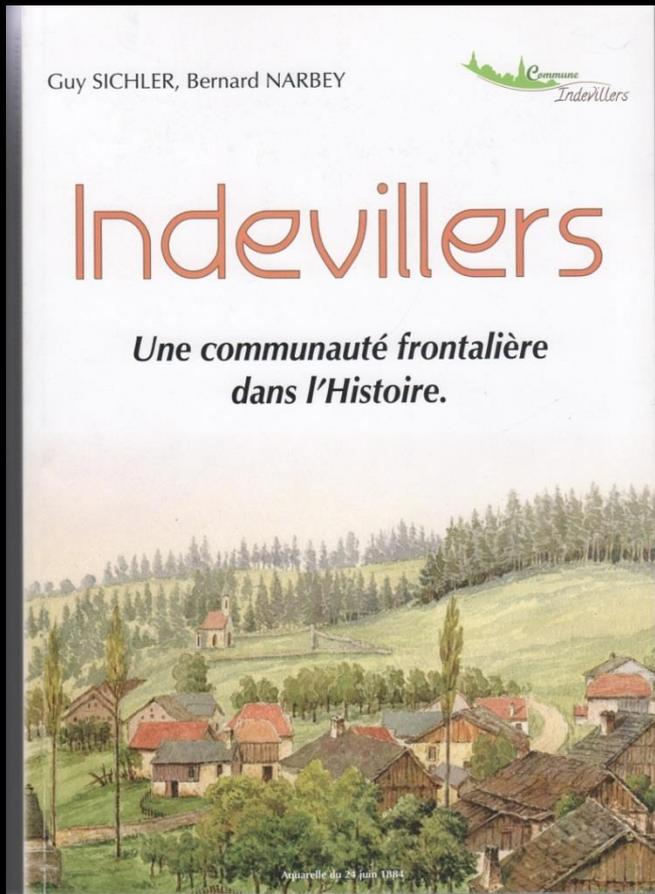
2016 Goûter des anciens





2014 Sentiers de randonnées







2014

Bâtiment Péri-scolaire

Investissement des 4 communes



Réunion publique 23 janvier 2015

... Des changements attendus ...



Divagation des chiens



Motos, Quads en forêt



Sécurité dans village



Propreté Point R



OM & DECHETS

OM : « Redevance incitative » appliquée

***DECHETTERIE : Accès à la déchetterie
de Maîche depuis 1 mai 2015***

***UNE CARTE D'ACCES EST DISPONIBLE
EN MAIRIE POUR CHAQUE VOYAGE***

Maintien ramassage « encombrants »



DECHARGE « LA GOULE »

**DECHARGE LA GOULE
INTERDITE A TOUS DECHETS**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL D'INTERDICTION
DE DÉPOSER DES DÉCHETS.**

**ACCÈS - MATÉRIELLEMENT - EMPÊCHÉ.
Propositions pour pas de clôture**

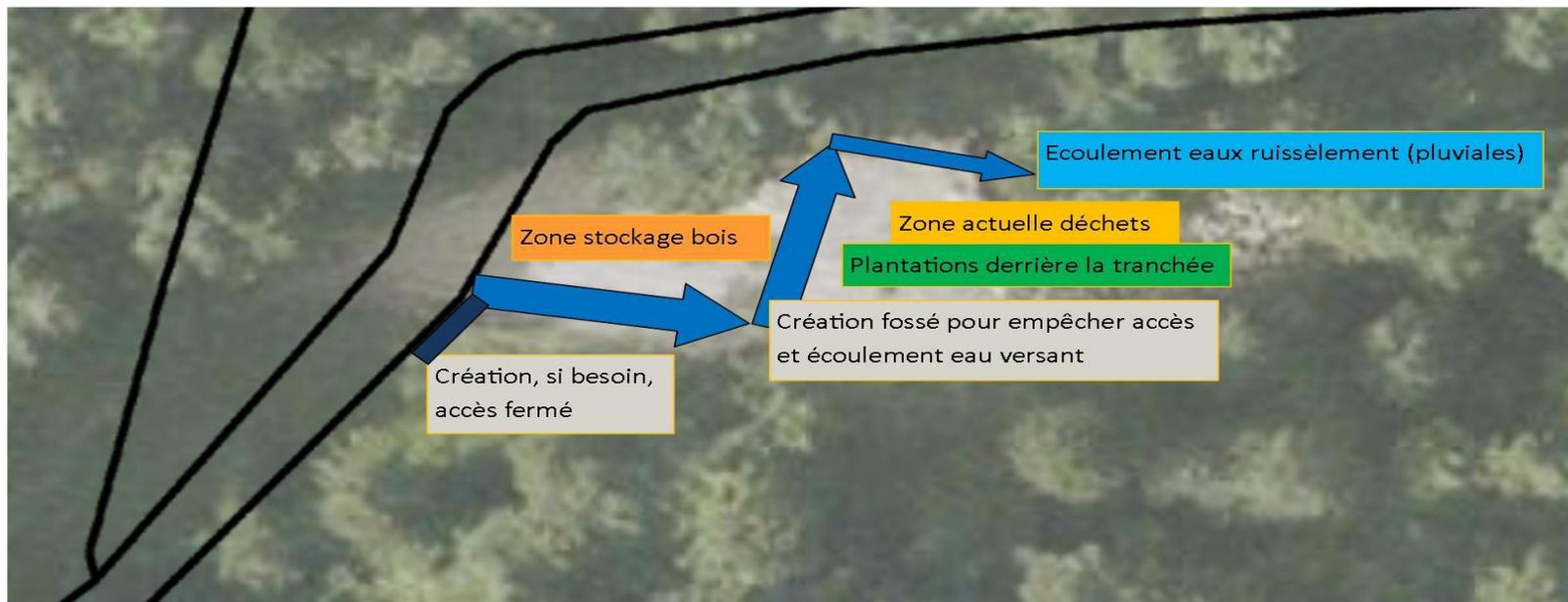
DECHARGE « LA GOULE »

Ex décharge « La Goule » « REMISE EN ETAT » - PROPOSITIONS

> Objectif réglementaire d'empêcher l'accès (« montrer que l'accès interdit »)

- Proposition de traiter cet objectif / aspect esthétique, environnemental ... et de canaliser l'eau de ruissellement pour éviter infiltration zone déchets

Claude Schneider 17 janvier 2016



EVENEMENTS 2015 EAU



PRÉVOIR LE FUTUR ...





PREVOIR LE FUTUR ...

« Percevoir, prévoir, réfléchir, décider, mettre en œuvre ce qui nous paraît pertinent, utile, possible pour maintenir et améliorer la vie - pour aujourd'hui et pour demain - des habitants et futurs habitants de notre commune d'Indevillers.

Faire ce qui est approprié et possible ... en s'adaptant aux urgences et imprévus... »



LE FUTUR 2016 ...

ENTREtenir LE PATRIMOINE.

Travaux nécessaire, utiles ...

**Pour mémoire : Rafrachissement
logement mairie ? ; Fuite dans le porche
de l'église (étanchéité clocher partie
basse) ? ; Salle des fêtes (fermetures,
écoulements, norme? .../...**

**Vérifications périodiques / patrimoine
communal (ex. : visites sous toits mairie,
église, école, ...**



LE FUTUR 2016 ...

Pour mémoire :

Voiries communales

Aménagements village – Mise en œuvre

Urbanisme – Réflexion, Document

Forêt – Gestion et Coupes de bois

Cimetière – Gestion et Maintenance

Communication Internet (ou autre)

... / ...



REFLEXION

DEVENIR DE LA COMMUNE

- ***Evolutions de l'urbanisme***
- ***Réflexion Globale > PLU.***
- ***Destinations des zones***
- ***Disponibilités habitations.***
- ***Terrains communaux disponibles?***
- ***Adaptations ...***



REFLEXIONS < 2008

Généralités

Le Bâti

L'Eau

L'urbanisme (PLU ?)

Communication

La Vie Quotidienne

- ***Services***
- ***« Vivre ensemble »***

Réflexions Budget

La Population

La Forêt

L'Assainissement

L'Environnement

Aménagements

- ***Bâtiments***
- ***Places. Voirie***
- ***Autres***



REFLEXION LES +



**Population, Enfants,
Ecole, P eriscolaire
Vari t  des beaux
paysages.**

For ts, rivi re, ...

Les activit s et services

- **Ecole, La Poste,**
- **Associations,**
- **Vente ambulante Fromagerie,
Agriculture,**
- **H tel et Auberges,**
- **Scierie, ... moulin,**
- **... / ...**





Aménagements futurs

Les aménagements possibles dans la commune sont souvent évoqués lors des échanges de l'Équipe Municipale.

Il nous apparaît pertinent que les aménagements soient réfléchis en harmonie les uns avec les autres.



Aménagements futurs

Objectif : dégager une certaine cohérence, voire une identité, de tous les aménagements potentiels dans la commune.

Eviter des traitements isolés, décalés avec l'existant ou le futur et sans harmonie d'ensemble.



Etude aménagements

... / ... Avant tout

... entretenir ce qui existe

Faire selon ce qui sera possible

... en s'adaptant

... gérant les urgences

ORIENTATIONS

***Entreprendre ce qui sera possible ,
quand ce sera possible, en tenant
compte des possibilités
financières...***

... Attentifs à la situation...

... En s'adaptant (imprévus, ...).

COMMUNE D'INDEVILLERS . VILLAGE

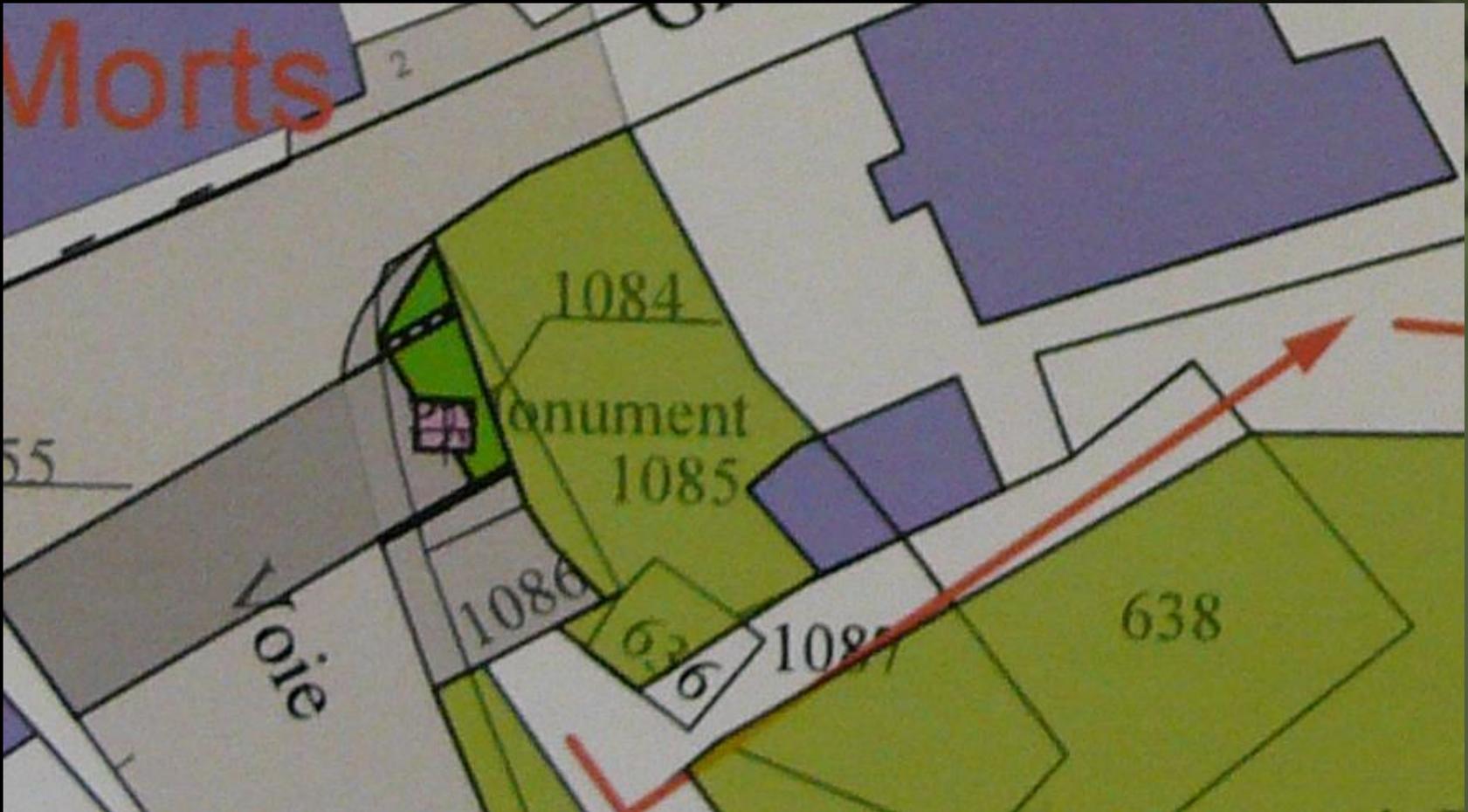


Etudes Aménagements



Etudes Aménagements

Monuments aux morts



Etudes Aménagements

Salle des fêtes Ecole



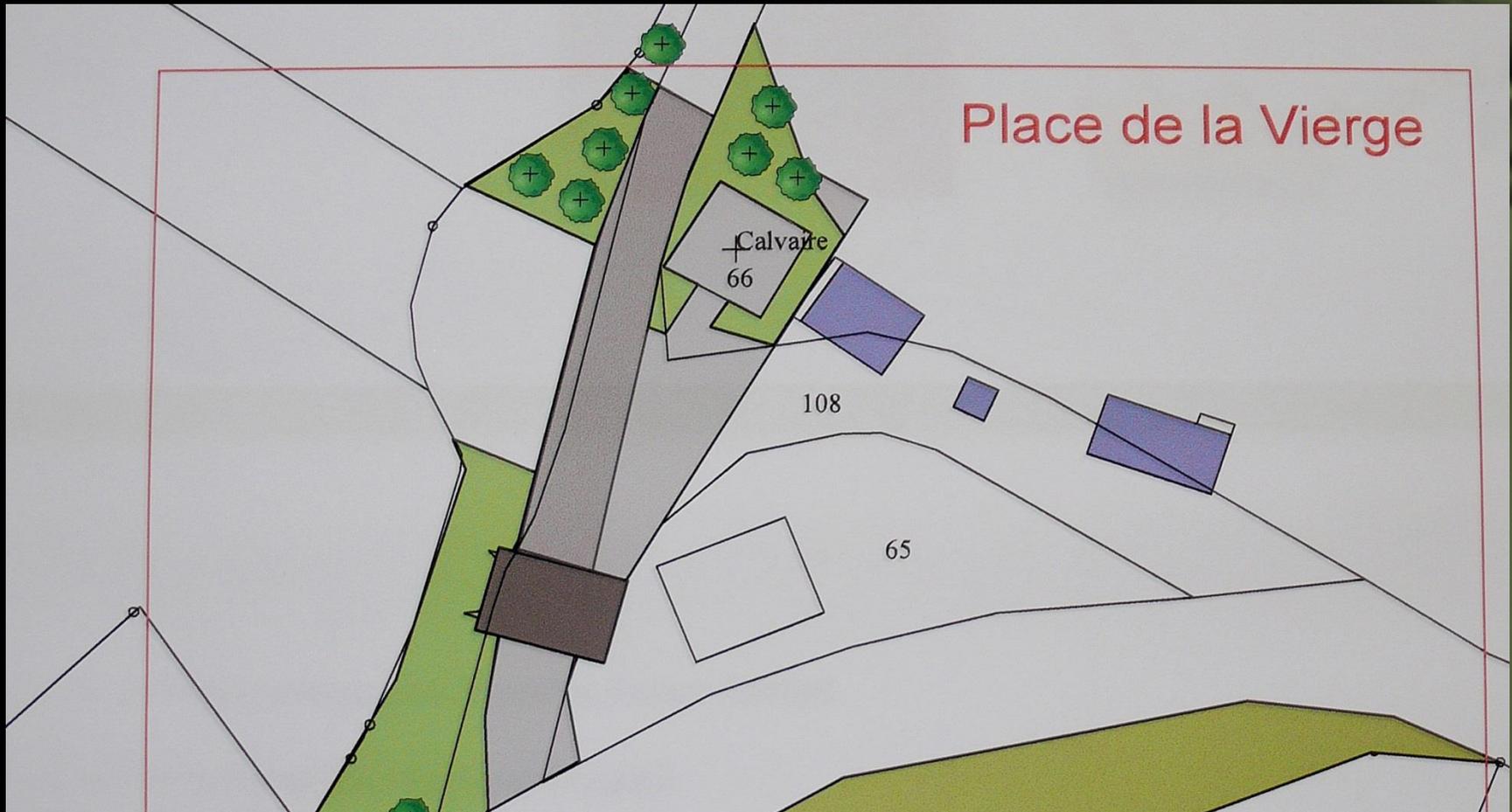
Etudes Aménagements

Fontaine La Chave Zone humide



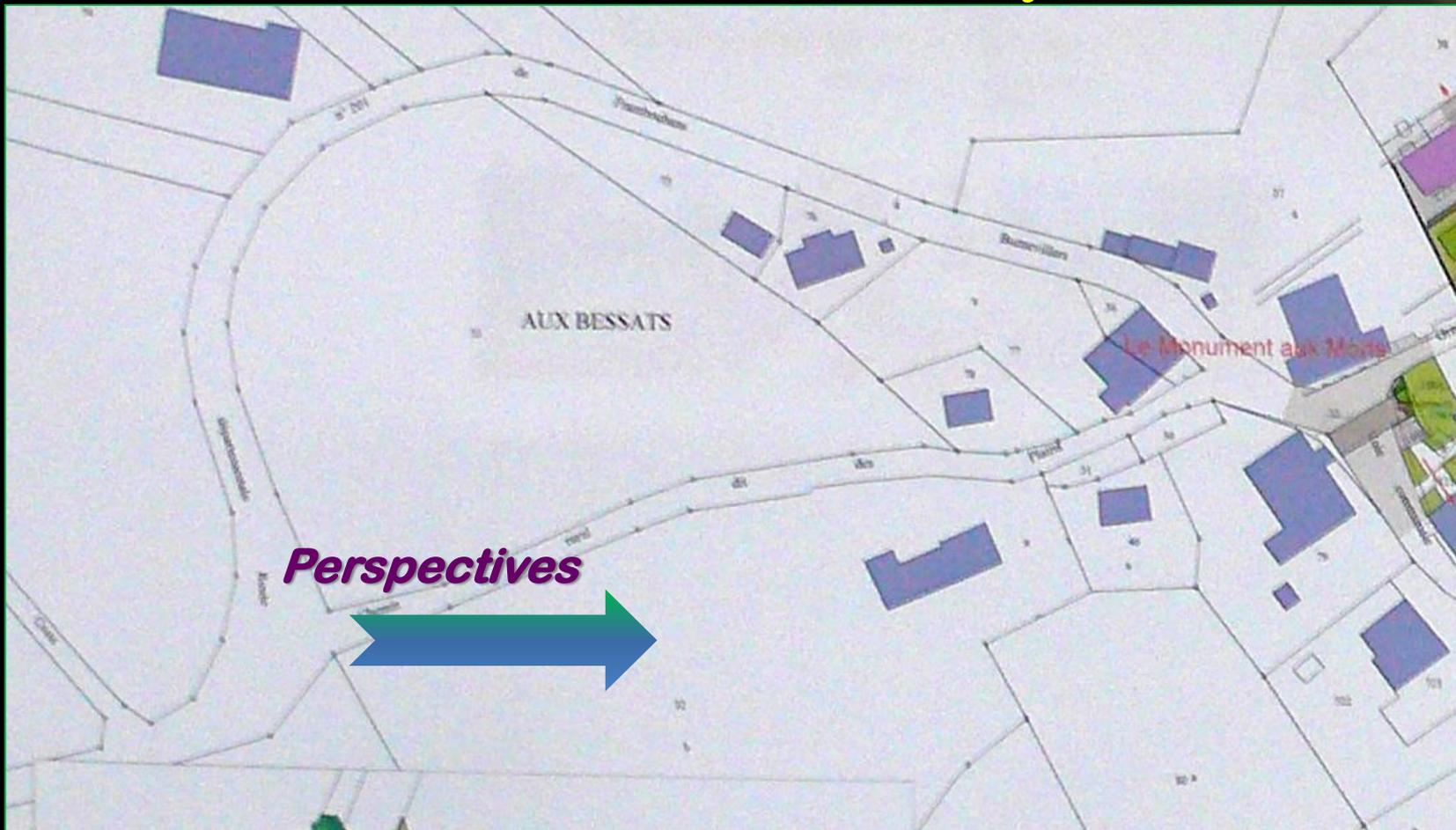
Etudes Aménagements

Entrée Est Place de la Vierge

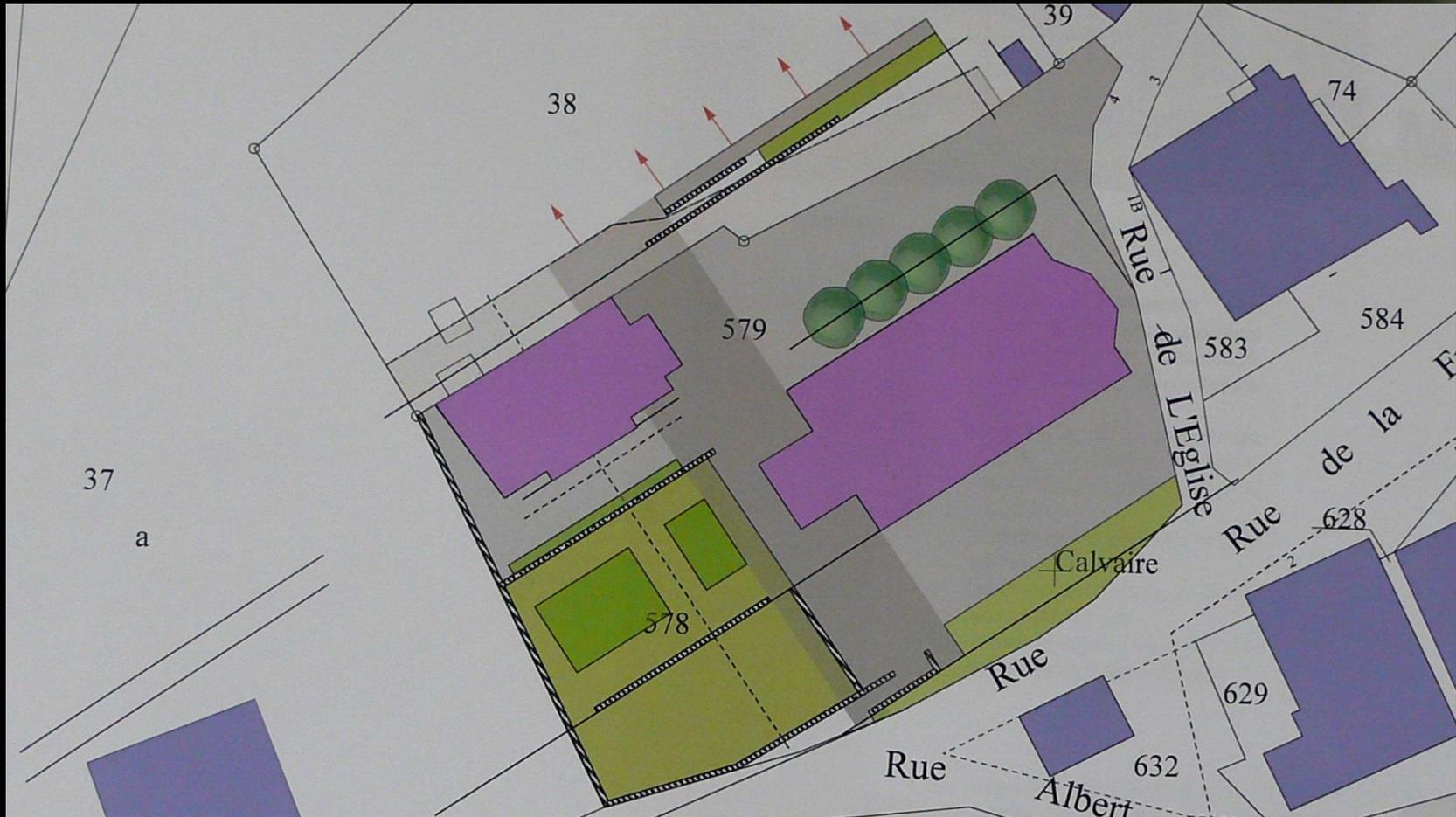


Etudes Aménagements

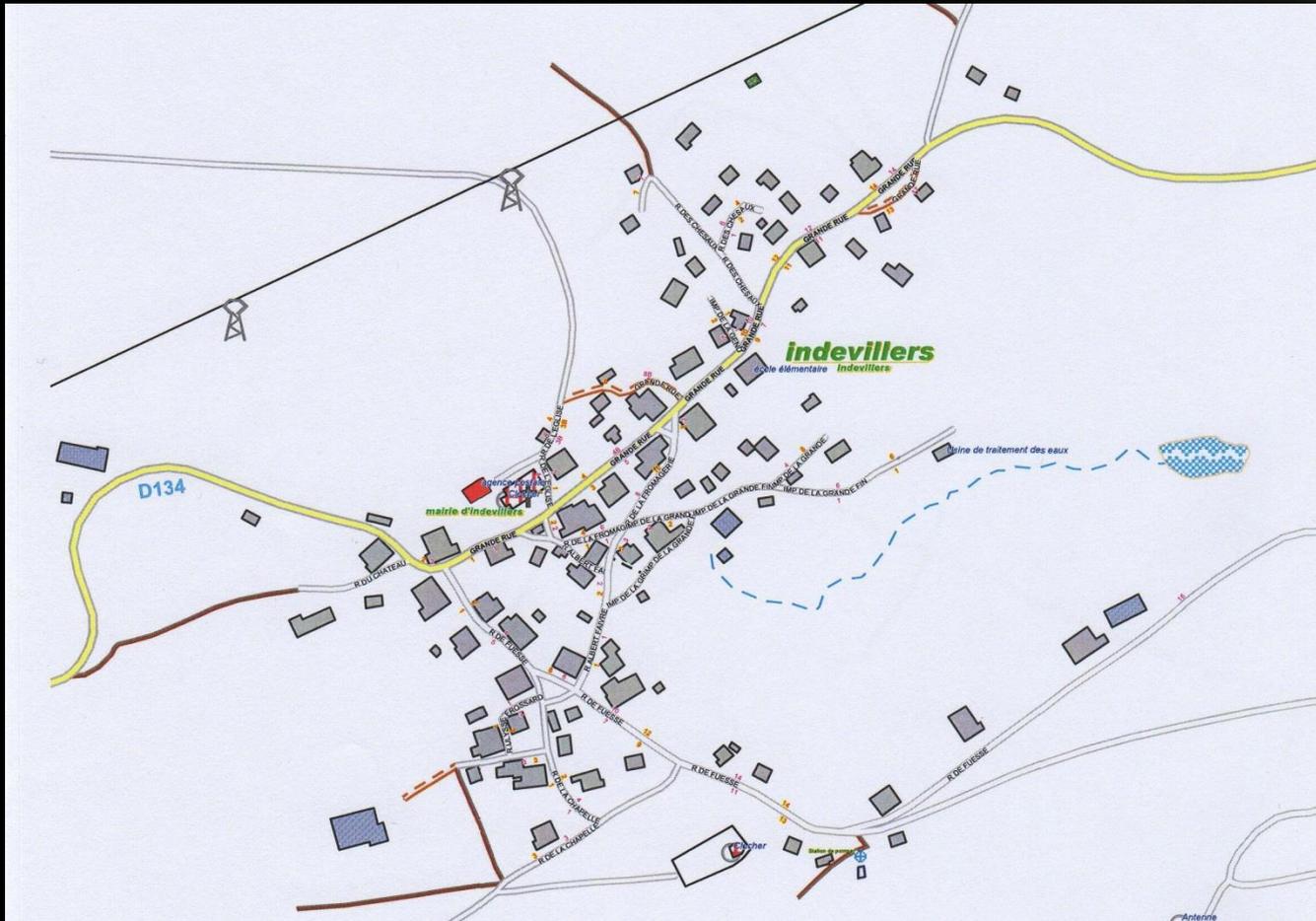
Entrée Ouest Perspectives



Etudes Aménagements Places Mairie Eglise



Etudes Aménagements Document d'urbanisme





Etude aménagements

***Le Conseil Municipal ,
les Conseils qui suivront
... établiront les priorités ...
... Décideront ...***

***... A l'écoute des habitants :
MERCİ DE VOUS EXPRİMER***



Evolutions Collectivités

La Loi « ALUR » engendre des changements pour les collectivités

-Transfert de compétence « Environnement Eau » des Communes aux Cocom 2017 (GEMAPI)

- Transfert de compétences EAU et Assainissements de Communes à Cocom ... 2020

Evolutions Collectivités

QUEL « FUTUR » POUR LES COMMUNES ?

- Encouragement à des Cocom de plus grosses tailles.

Révision des périmètres Cocom pour 2017.

***- Autres mesures : Exemples :
Communes nouvelles***



Evolutions Collectivités

QUELLE CoCom de rattachement pour notre Commune ?

- Délibération du Conseil Municipal pour « Maîche »

QUELLES INCIDENCES ? :

- Taux Taxe Hab. Maîche 0,44 de StH

- Compétences différentes :

Ecole; Compta.; Voirie Rebouchage

EVENEMENTS 2015 EAU



Analyses de l'eau brute

- *Présence de bactéries*
- *Constat d'impossibilité de traitement au chlore*
- *Traitement UV s'avérant Impossible.*
- *Très forte pollution*

Appuis extérieurs

- *Etudes des analyses*
- *Constat sur le terrain*
- *Modif. pour apport 24 h suffisant*
- *Réunion avec ARS, Service
environn. suisse, Géologue
agrée, Véolia (Mairie 30 janvier)*

Analyses de l'eau brute

- *Présence de bactéries*
- *Constat d'impossibilité de traitement au chlore*
- *Traitement UV s'avérant Impossible.*
- *Très forte pollution*

Appuis extérieurs

- *Etudes des analyses*
- *Constat sur le terrain*
- *Modif. pour apport 24 h suffisant*
- *Réunion avec ARS, Service
environ. suisse, Géologue
agrée, Véolia (Mairie 30 janvier)*



Fort heureusement !

Interconnexion Eau Maïche 2009





2015 POLLUTION EAU

***Identifier l'origine de la pollution
pour indemnisation (délai ???)***

Dépôt de plainte

***Action de l'Assurance : réunion
avec les propriétaires et
exploitants***

Analyses de l'eau brute

- *Présence de bactéries*
- *Constat d'impossibilité de traitement au chlore*
- *Traitement UV s'avérant Impossible.*
- *Très forte pollution*

Appuis extérieurs

- *Etudes des analyses*
- *Constat sur le terrain*
- *Modif. pour apport 24 h suffisant*
- *Réunion avec ARS, Service environnt. suisse, Géologue agréé, Véolia (Mairie 30 janvier)*

***EST CE QUE NOTRE SOURCE
COMMUNALE POURRA ETRE
RE UTILISEE ?***

A QUELS COÛTS ???

- QUEL INVESTISSEMENT ?

- QUEL COÛT ANNUEL ?

Incertitudes Eau

EST CE QUE ...

***SI NOTRE SOURCE COMMUNALE NE PEUT
PAS ETRE RE UTILISEE ...
NOTAMMENT « ECONOMIQUEMENT »...***

***LES INSTALLATIONS ACTUELLES DE
L'INTERCONNEXION EAU AVEC SIVU DE
MAICHE DEVRONT ETRE MODIFIEES ?***

A QUELS COÛTS ???



Pollution source : Actions

- 12 juin 2014 : Constat; mesures d'urgence**
- Interconnexion ; Investigations sur le terrain**
- Suivi Analyses eau (périodique Veolia, ARS, ..)**
Attente d'un « retour à la normale »?
- 15 juillet 2014 : REUNION EN MAIRIE**
Présence M Simon Bellec ARS / Monsieur Cédric Thevenot Veolia /
- 4 septembre 2014 : REUNION EN MAIRIE**
Présence Mr Jacquot Président du SIVU Eau Pays Maïchois , Mr Cédric Thevenot Veolia, Maire
Objet : Point de la situation / Informations sur l'apport d'eau nécessaire, provenant du Sivu Maichois / suite à donner
- 6 octobre 2014 : REUNION EN MAIRIE**
Avec Mr Bellec ARS, Mr Cedric Thevenot Veolia, Maire Adjoint et Conseiller
Objet : Point de la situation / Actions possibles ? / Attention à porter sur l'évolution notamment au vu des analyses d'eau
- 9 décembre 2014 : REUNION EN MAIRIE**
Mr Bellec ARS, Mr Cedric Thevenot Veolia, Maire et 4 Conseillers
Objet : Point de la situation : Besoin quotidien d'eau supérieure à l'apport possible (Suite à la rentrée des bovins aux étables) / Situation / Quelles actions pour identifier, éliminer la pollution ou traiter l'eau ? Réunion publique 22 janvier 2016

Après cette réunion :



Pollution source : Actions

Après réunion du 9 décembre :

- Décision de contact du Maire avec les autorités suisse.**
- Confirmation d'une « pollution sévère » et d'un « long délai » pour revenir à une situation conforme.**
- Arrêté municipal de restriction d'eau.**
- Modification par Veolia pour un apport supérieur**
- 12 décembre 2014 : REUNION A SAINT-URSANNE**

*Avec Mr Jean Fernex et Julien Minne ; Maire et un Conseiller (OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT SUISSE)
Objet : Information / Point de la situation / Actions possibles ??*

- 18 décembre 2014 : Intervention suisse sur Suisse**
- 30 janvier 2015 : Réunion en Mairie**

Avec tous les personnes des services concernés : ARS ; Environnement suisse ; Veolia Maïche,

- 1. Contexte-problématique (collectivité, ARS,)**
- 2. Point sur les démarches engagées (collectivité, ARS, autorités suisses) et hypothèses**
- 3. Orientations, Actions à mener**

Réunion publique 22 janvier 2016



Pollution source : Actions

- 4 février 2015 : Plainte déposée par le maire à la gendarmerie de Maîche pour « pollution de la source communale ».

-17 juillet 2015 : Lettre de l'ARS apportant notamment les conclusions et les suites à donner.

- 9 septembre 2015 : Commande d'une étude auprès d'un cabinet spécialisé: Chiffrage des investissements nécessaires pour : abonner ou maintenir notre source ? ... s'approvisionner en permanence au réseau de Maîche ?

***Décision avec incidences financières
Investissements et prix du m³ d'eau.***



Agence Régionale de Santé
Franche-Comté

Direction : Veille, Sécurité Sanitaire et Environnementale
Département : Santé-environnement
Unité territoriale Nord Franche-Comté (UTSE NFC)

Affaire suivie par : Simon BELLEC / 260
Courriel : simon.bellec@ars.sante.fr
Téléphone : 03 84 58 82 46
Télécopie : 03 81 65 58 65
Réf : SB/BE/2015-259

X:\UTSE NFC\AEP\1. COURRIERS\2015\Let mairie indevillers bilan Fontaine Jeule.doc

Date : 17 juillet 2015

Objet : Alimentation en Eau Potable de votre collectivité

Monsieur le Maire
4 rue de l'Eglise
25470 INDEVILLERS

Monsieur le Maire,

Des anomalies ont été identifiées sur votre ressource « fontaine Jeule » qui dessert votre commune. Ces anomalies, observées mi-juin 2014, concernent la qualité organoleptique (odeur ponctuelle de petit-lait) avec la présence d'une importante flore microbienne rémanente.

Suite aux différentes investigations techniques qui ont été engagées et dans la continuité de la réunion organisée par vos soins le 30 janvier dernier, je tiens à vous faire part des éléments suivants.

1. Anomalies affectant la qualité de l'eau

Les anomalies portent sur :

- 1) une signature organoleptique marquée, mais ponctuelle, vers la mi-juin (assimilable à une odeur et à une saveur de petit lait). Cet évènement constitue le facteur déclenchant des différentes démarches engagées, sachant que des évènements apparentés ont déjà été signalés à l'époque (eau verte),
- 2) la présence chronique de spores de bactéries sulfito-résistantes (BSR) et ce malgré les traitements mis en œuvre (les spores sont très résistants aux traitements tandis que les bactéries, moins résistants, sont détruites). Les BSR sont utilisés pour qualifier la vulnérabilité de la ressource au regard d'apports d'eau de surface, du bassin versant. Ils peuvent également témoigner une contamination fécale ancienne et sont également des indicateurs d'efficacité des traitements.
- 3) la présence d'une forte numération de la flore revivifiable à 22°C et à 36°C, laquelle peut perdurer malgré les traitements chocs engagés (jusqu'à 1,6 mg/l de chlore libre, associé à un temps de contact élevé de 72 h). Dans ce dernier cas de figure, la présence résiduelle d'une flore revivifiable implique une très forte concentration initiale avant traitement. La présence de cette flore revivifiable peut orienter vers un défaut d'entretien des équipements et ouvrages,
- 4) la présence de bactéries témoins de contamination fécale (e. coli et entérocoques) en eau brute (épisodes variables) et en eau traitée (épisode ponctuel). La numération en germes témoins de contamination fécale en eau brute peut s'avérer très élevée (ex : > 1000 UFC / 100 ml).

2. Hypothèses sur le / les origine(s) de la contamination observée

Suite aux différentes investigations qui ont été engagées, vous m'avez fait part par un message électronique du 12 janvier 2015, d'une possibilité d'enfouissement de déchets dans le périmètre de protection rapprochée du captage situé en Suisse, qui expliquerait cette altération marquée de la qualité de l'eau.

Vous m'avez indiqué dernièrement (12 juillet 2015) que les investigations réalisées par les autorités suisses ne permettent pas de statuer quant à l'origine de cette dégradation de la qualité de l'eau de la ressource communale.

3. Orientations

Compte tenu de ces éléments, deux orientations sont envisageables.

3.1. Première orientation : abandon de la ressource communale

Cette option nécessite de mobiliser un renfort de l'interconnexion existante avec le syndicat de Maiche, permettant de répondre en quantité à vos besoins. Il vous appartient, dans cette hypothèse, de faire valider cette option par votre conseil municipal.

3.2.1. Mise en place d'un traitement de sécurisation

La qualité microbiologique de l'eau peut être particulièrement dégradée sans qu'une altération de la turbidité ou encore du Carbone Organique Total (COT) ne soit observable.

En cela, le traitement de désinfection (simple chloration) actuellement en place, couplé à une vanne d'asservissement (turbidité), se révèle insuffisant pour garantir une eau distribuée répondant aux exigences de sécurité sanitaire. Je rappelle que votre commune dispose également d'établissements sensibles dont une fruitière à comté.

Un traitement adapté doit être mis en place comportant notamment :

1. Un dispositif de filtration (*a minima* microfiltration),
2. Un traitement UV (DRE >> 400 J/m²) pour garantir un abattement suffisant des parasites et virus (avec une brosse de nettoyage intégrée pour faciliter l'entretien),
3. Un traitement tertiaire de désinfection rémanente permettant de délivrer, en sortie de réservoir une valeur constante de 0,3 mg/l de chlore libre résiduel, avec télégestion. Un minimum de 0,1 mg/l de chlore libre résiduel devra être maintenu au niveau des antennes de distribution.

Cette station de traitement devra faire l'objet d'un suivi régulier de façon à garantir la qualité de l'eau distribuée.

3.2.2. Amélioration des équipements d'adduction et de distribution

En ce qui concerne les équipements de production d'eau destinée à la consommation humaine, les travaux suivants doivent être engagés :

1. Mise en place d'une vanne d'asservissement à la turbidité de la ressource communale avec une valeur de consigne fixée à 2 NFU (référence de qualité en distribution). Le complément d'eau devra être apporté en tant que de besoin par l'interconnexion existante avec le syndicat de l'eau de Maiche,
2. Réfection complète du génie civil de la bête de reprise, tant au niveau des parois intérieures (lissage avec un enduit apte au contact alimentaire) que de l'extérieur (étanchéité),
3. Renforcement du dispositif de sécurisation d'accès des ouvrages (Vigipirate),
4. Vérification complète de la canalisation d'amenée.

Je rappelle qu'un bureau d'études doit être mandaté pour définir plus précisément ces travaux tant dans le dimensionnement de ces derniers que dans le chiffrage correspondant. Ce dernier devra s'engager sur les résultats et présenter un dossier auprès de mes services.

3.2.3. Vérification de l'application des servitudes d'utilité publique

Dans l'hypothèse où vous souhaitez maintenir l'adduction à partir de la ressource communale, l'arrêté préfectoral de protection de la ressource impose certaines règles, notamment en matière d'épandage des effluents agricoles.

Ces règles doivent être rappelées aux intéressés et des contrôles doivent être mise en œuvre régulièrement par vos soins en lien avec les autorités suisses.

Conclusion

L'option de renforcement de l'interconnexion existante est à privilégier au regard de la vulnérabilité importante de votre ressource communale.

Il vous appartient néanmoins de statuer sur l'une ou l'autre de ces deux options en vous priant de bien vouloir me faire part de celle retenue.

L'Unité Territoriale Santé Environnement de ma Direction reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur par intérim de la Veille,

Réunion publique 22 janvier 2016

ANOMALIES CONSTATEES

- Odeur anormale***
- Présence de spores bactérie sulfito-résistantes (même avec traitement!)***
- Présence forte numération de flore***
- Présence de bactérie (témoin de contamination fécale (e.coli, entérocoques***

EAU : Lettre ARS

HYPOTHESES ORIGINE POLLUTION

- Cadavre animal

non observé

***- Suspicion de déchets dans périmètre
de protection***

***non vérifié par les premières
investigations autorités suisses,***



EAU REPONSE A L'ARS

- Le bilan économique ne permet pas aux utilisateurs de supporter les investissements nécessaires

Financement total ?

- L'ARS cautionne t elle l'abandon de la source (patrimoine naturelle) ?



EAU ETUDE Equipements

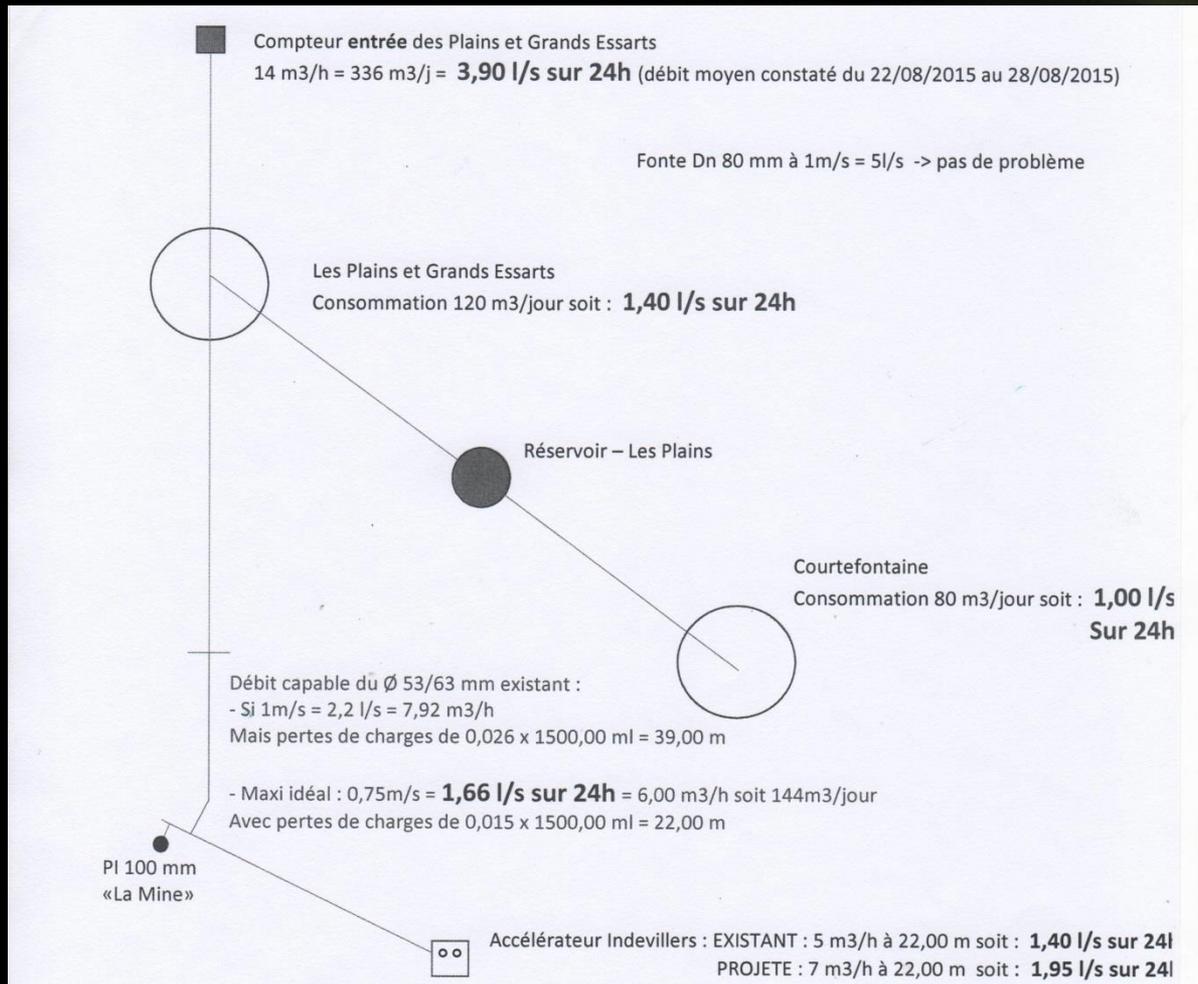
***ETUDE TECHNNIQUE, FINANCIERE
> ALIMENTER EN EAU POTABLE***

COUT D'INVESTISSEMENT

- INTERCONNEXION > MAICHE

***- POTABILISATION EAU SOURCE
COMMUNALE***

EAU Etude Interconnexion



DEBITS JOURNALIERS

- BESOIN : 90 m³ / jour

- SOURCE : Pleine capacité > 500 m³ / jour

- SOURCE : Période sécheresse : 60 m³/jour

**- MAICHE : ALIMENTATION POSSIBLE AVEC
INSTALLATIONS ACTUELLES : 120 m³ / jour**



EAU Etude Interconnexion

DEBITS JOURNALIERS

- BESOIN :

90 m³ / jour

***- ALIMENTATION POSSIBLE AVEC LES
INSTALLATIONS ACTUELLES***

120 m³ / jour

EAU Etude Interconnexion

SI DEMANDE JOUR > à 120 m³

... alors : Investissements (2 options)

- 1. Construction d'une bâche de 50 m³ avant le surpresseur (Sous le Frête)***
- 2. Augmenter le diamètre du tuyau sur 1500 mètres (Les PLains – La Mine)***

Etude / source communale

Des investissements sont demandés

***- Construction d'une « usine »
d'ultrafiltration :***

***. Préfiltre; modules membranaires;
bassin de rétro lavage avec pompe;
aménagements; ...***



Etude / Source – Maîche

COUTS PREVISIONNELS INVEST :

- / MAICHE avec bâche :

120 000 €,

/ MAICHE avec tuyaux + gros :

152 500 €.

- / SOURCE avec « usine filtration :

490 000 €.



EAU : PRIX DE L'EAU

PRIX 2015 DE L'EAU (FACTURE)

1,50 € / m³

COÛT ACTUEL (DE REVIENT):

2 € . + 1,58 € . = 3,58 € / m³

PRIX 2016 A DETERMINER

PRIX m³ à Maîche : 2,50 € . / m³



EAU : PRIX DE L'EAU

INCIDENCES SI INVESTISSEMENT SUR PRIX DE L'EAU ?

***Pour 100 000 €. empruntés
Selon la durée et le taux ...***

=> + 0,50 € / m³

Service Public d'Assainissement non Collectif

*Contrôles obligatoires (prise en charge
commune)*

Délais de mise en conformité ?

*Budget indépendant du budget général de la
collectivité*

Financé par les usagers.

Adaptations à prévoir...



Incertitude Station Epuration

***FAUDRA T IL AUGMENTER LA
CAPACITE DE TRAITEMENR DE
NOTRE STATION D'EPURATION***

... INVESTISSEMENT ?



Incertitude Station Epuration

STEP DIMENSIONNEE POUR

650 « EQUIVALENTS » / JOUR

(80 / commune + 570 / fromagerie)

avec 17 000 l de lait / jour

Niveau « DBO » : 60 gr / Equivalent

Vérification annuelle « bilan 24h »

LIMITE MAXI annoncée par DDT ?



REFLEXIONS PASSEES SUR LES PROJETS





CONTINUER SELON CE QUI EST PERTINENT





MERCI ...

***Que chacune et chacun,
conseillères municipales,
conseillers municipaux,
soient ici remerciés pour leur
présence, leur implication, le travail
effectué...***



MERCI ...

***à toutes les personnes qui ont
contribuées,
d'une manière ou d'une autre,
à une animation,
à un service ...***



CONTINUER, ADAPTER ...

AVEC DES CHOIX A DECIDER ...

POUR AIDER AU « MIEUX VIVRE »

A INDEVILLERS ...

AVEC DES ELUS QUI CONTINUENT DE

S'IMPLIQUER POUR LE BIEN DE TOUS ...





MERCI DE VOTRE ATTENTION





BONNE FIN DE SOIREE



Belle suite à Indevillers

